Brignais Magazine

N°76 AVRIL-MAI JUIN 2006

A l'affiche :

6 à 16 ans : Roulez jeunesse !

Brignais Magazine

Sommaire

4 ETAT CIVIL
De novembre 2005 à février 2006

5 MAIRIE INFOS
Vie du Conseil municipal : Modifications des délégations et de la composition des commissions
A votre service : Bienvenue à... Carlos Mendes Moreira (Services Techniques) Djouher Mekki, (Médiathèque)
Recensement 2006 : quelques chiffres...

6 PORTRAIT
Jacqueline Musy : Pour l'amitié franco-allemande

7 AU QUOTIDIEN
« Grippe aviaire » : Mesures de prévention dans le Rhône
Passeport : nouvelles mesures
Exposition culturelle et artisanale à la Médiathèque : « A la rencontre de l'Asie, légendes et réalités »

Et aussi... (Paroles en Festival 2006 ; Conférence sur le cinéma)
Stationnement : extension de la zone bleue
Parking Simondon : plus pratique avec le panneau lumineux
Impôts 2006 : la déclaration arrive en mai
Fête de la musique : à vous de jouer !
➞ En Bref... : Repas des seniors, Les Pérouses en fête, Opération « Jobs d'été » au Forum, Ouverture de la piscine, Permanence juridique et d'écrivain public...

10 INFOS TRAVAUX
Une nouvelle vie pour la Maison Guy de Chauliac

Rue Ferdinand Gaillard : enfouissement des réseaux
Travaux d'étanchéité à la piscine
Rénovation du Pont de l'auberge
Livraison du Centre social et socioculturel
➞ En bref : reprise des façades de l'Hôtel de Ville

12 A L'AFFICHE
6 à 16 ans : Roulez jeunesse !
Rencontre avec Sylvie Guinet

17 ECONOMIE
Quand l'Espace enchanté Vilmorin devient Villa Verde
Les premiers chèques cadeau sont arrivés !
➞ Echos éco : Nouvelles enseignes ; Changements d'adresse ; Foire de printemps ; Brignais commerces change de Président

18 URBANISME
Nouvel équipement public : Etude en cours...
Au rond-point de la SPA : Un bâtiment à vocation médicale
Inondations : Renforcer la culture du risque
La Ville bouge

19 ENVIRONNEMENT
Vallée en Barret : Nettoyage des berges et prévention des crues
Vallée en Barret (suite) : L'ONF veille...
Dernière minute : une conférence sur le développement des énergies renouvelables

20 INTERCOMMUNALITÉ
Pépinière d'entreprises : Un projet qui avance
Concours intercommunal de fleurissement : Participez aux « Floralies du Garon »
➞ Agenda intercommunal
Et aussi « Les rendez-vous découverte 2006 »

21 EUROPE
Un jeune Brignairot à Hirschberg
20ème anniversaire du Jumelage : les associations mobilisées tout au long de l'année
Visite de courtoisie de Paul Minssieux à Ponsacco
Visite des maires d'Hirschberg et de Niederau à Brignais
Journée de l'Europe

22 REPORTAGE
24 heures à la Crèche

24 ON Y ÉTAIT
Forum des métiers du Sud-Ouest Lyonnais
Remise de la « Deuxième fleur »
Les bénévoles du « Portage de repas » reçus aux Arcades
C'est ça Carnaval !
Remise des clés au Centre social

25 JEUNESSE
Si t'es sport, viens partager l'effort !
Sur le parcours de la santé
Grand nettoyage de printemps pour le Garon
Un espace canin rue Jeanne Pariset
Bienvenue à Charlotte Oulerich et Juliette Bourgade

26 ASSOCIATIONS
OCB : Fin de saison vitaminée
ACPG / CATM : Mémoire combattante 2006
Questions pour un champion – Club de Brignais : Rallye touristique et culturel
Lire et faire lire : Transmettre le plaisir de la lecture
Amicale des Donneurs de sang : Un geste qui sauve !
➞ Brèves

28 AGENDA
29 PRATIQUE
30 LIBRE EXPRESSION

Au printemps, les idées bourgeonnent

La sortie de ce nouveau Brignais Magazine coïncide avec mes trois premiers mois de responsabilité communale. Pendant ce laps de temps, beaucoup d'événements ont rythmé la vie publique : Salon des peintres, cérémonies commémoratives, Carnaval des écoles, ouverture de VillaVerde, visite à Ponsacco, notre jumelle italienne, portes ouvertes au Lycée professionnel Gustave Eiffel, ouverture des nouveaux locaux du Centre social, rencontres avec les présidents d'associations… Autant de manifestations où j'ai eu l'occasion de vous rencontrer, vous, Brignairots, responsables d'associations, acteurs économiques, décideurs, enseignants et agents communaux. Je tiens à vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé.

Vous retrouverez dans ce Brignais Magazine, une rétrospective de quelques-uns de ces temps forts. Vous découvrirez également les rendez-vous du trimestre à venir auxquels nous vous convions.

Le dossier de ce numéro est consacré aux actions développées par le service Enfance Jeunesse. Ressources de l'avenir, nous voulons offrir aux générations futures un espace d'expression et un environnement répondant au mieux à leurs besoins.

Soyons à l'écoute des uns et des autres.

A l'image de ce qui vous est présenté dans ces pages, nous continuerons à mener nos actions dans la lignée de ce qui a été engagé. Puis, dans un second temps, nous travaillerons en fonction de vos attentes pour donner un nouvel essor à Brignais. Avec vous tous qui composez la ville, nous élaborerons un projet le plus adapté possible à vos besoins. Pour cela, nous souhaitons nous appuyer sur la diversité des individus et valoriser les compétences et les richesses de chacun.

Alors, soyons à l'écoute des uns et des autres. Prenons le temps de nous concerter pour mieux nous comprendre. Grâce à tous, plus belle sera notre ville.

Paul Minssieux
Maire de Brignais
le 28 mars 2006

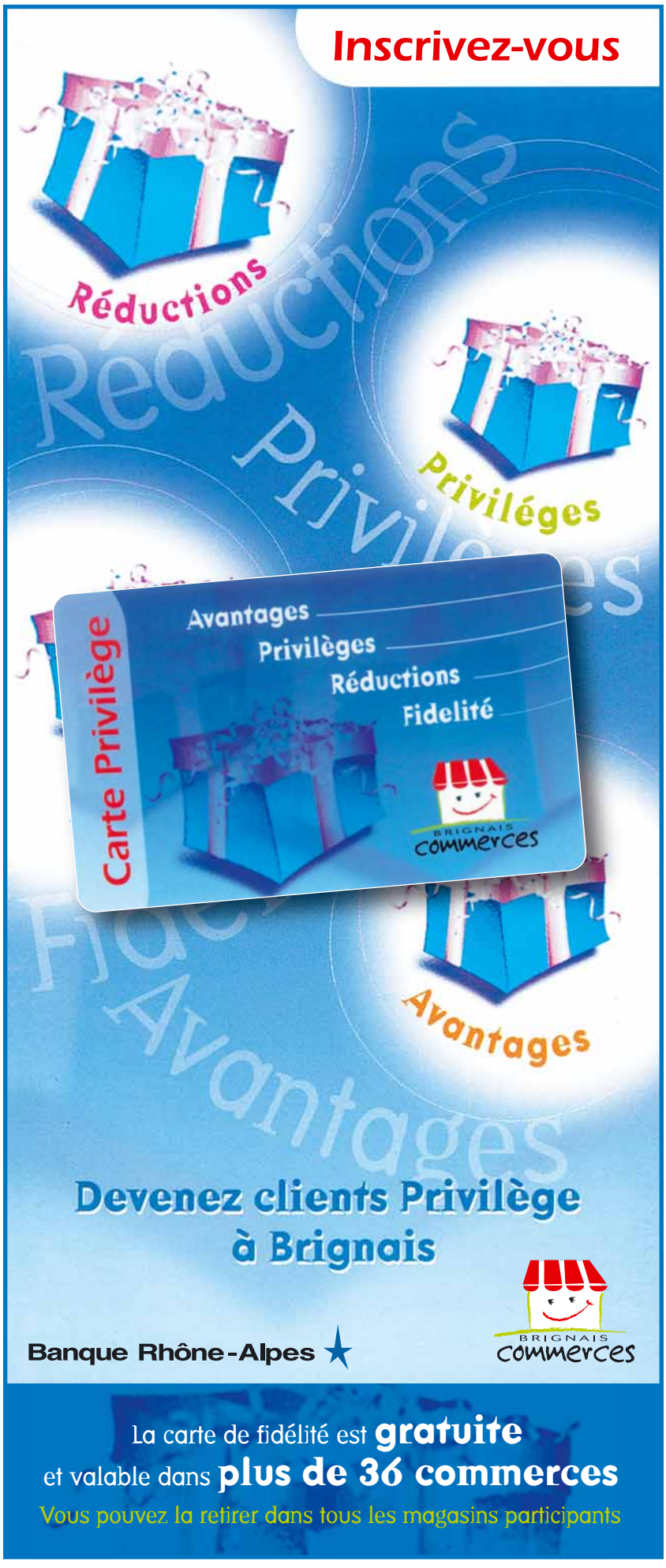

Novembre 2005 à février 2006

Naissances

Mattéo Jallamon-Grivaz	le 1er novembre
Raphaëlle Devaux	le 2 novembre
Jonathan Guéridon	le 5 novembre
Vincent Guéridon	le 5 novembre
Rayene Dorai	le 5 novembre
Maxime Miche	le 6 novembre
Clara Poquerus	le 22 novembre
Rayane Hasni	le 22 novembre
Kyliane Bencheikh	le 23 novembre
Elif Kocak	le 24 novembre
Ibrahim Atak	le 27 novembre
Yanis Hirech	le 30 novembre
Céline Rascle	le 5 décembre
Elise Rascle	le 5 décembre
Lucas Guerras	le 8 décembre
Wattanak Thor	le 13 décembre
Lucas Bénéteaud	le 15 décembre
Mattis Rochet	le 16 décembre
Najia Laaouad	le 19 décembre
Eliott Perréon	le 26 décembre
Margaux Vocanson	le 27 décembre
Camille Piancone	le 29 décembre
Anaïs Marie Truscello	le 30 décembre
Luc Berthelot	le 4 janvier
Angelina Goncalvès-Gros	le 14 janvier
Lily-Rose Bonnavent	le 22 janvier
Chérine Tadjine	le 22 janvier
Silas Paquet	le 23 janvier
Dorian Gignac	le 24 janvier
Wassim Mansouri	le 29 janvier
Noah Gardaire	le 30 janvier
Dimitri Cruz	le 30 janvier
Sulyan Coto	le 31 janvier
Titouan Gastaud	le 04 février
Emma Boulery	le 04 février
Elouan Meneur	le 14 février
Clara Blanc	le 15 février
Eryne Ducolomb	le 25 février
Achille Brottes	le 27 février

Mariages

Cédric Vergnaud et Cécile Martin-Garin	le 3 décembre
Azzeddine Cheklat et Sabrina Baloul	le 10 décembre
Imed Ounalli et Nadia Ben Gassouma	le 14 janvier
Pierre Garijo et Patricia Cardon	le 21 janvier
Thierry Vandamme et Béatrice Donoyan	le 21 janvier
Franck Lhopital et Fleur-Elise Arin	le 18 février
Stéphane Perrin et Stéphanie Girodet	le 25 février

Décès

Antonine Branche veuve Babola	le 2 novembre
Denise Duc-Maugé veuve Delaye	le 8 novembre
Thérèse Guerdener épouse Bayer	le 17 novembre
Daniel Desoche	le 19 novembre
Jeanne Pellet veuve Wolf	le 19 novembre
Noëlle Guabello	le 20 novembre
Octavie Masset épouse Chaumette	le 25 novembre
Germaine Garcia veuve Garcia	le 27 novembre
Mathilde Font épouse Delorme	le 1er décembre
Roger Challier	le 6 décembre
Germaine Billion épouse Perret	le 5 décembre
Saïd Guettouche	le 23 décembre
Marguerite Bonifacio veuve Mignano	le 26 décembre
Marie-Louise Clause veuve Vacher	le 26 décembre
Michèle Girard épouse Guibert	le 28 décembre
Marie Louise Caillot veuve Truvelot	le 12 janvier
Daniel Lespine	le 28 janvier
Ouanes Marzouki	le 1er février
Marie de la Taille	le 07 février
Pascal Galvan	le 10 février
Jeanne Barou épouse Neyret	le 13 février
René Millou	le 14 février
Maria de Gracia Gonzalez-Abad veuve Ducrot	le 20 février
Philomène Orelu	le 21 février

Vie du Conseil municipal

Modifications des délégations et de la composition des commissions

Après l'élection de Paul Minssieux aux fonctions de maire le 19 janvier, les Conseils municipaux des 2 et 14 février ont apporté quelques modifications quant aux délégations confiées aux Adjoints et Conseillers municipaux. De même, la composition des commissions municipales a été revue.

Adjoints :

- Cécile VAN DEN BROECK : déléguée aux affaires sociales, à la jeunesse et à l'emploi
- Jean-Louis IMBERT : délégué aux finances et au sport
- Marie-Thérèse MAUCOUR : déléguée à l'environnement et au développement durable
- André FAVRE : délégué aux ressources humaines et à l'administration générale
- Dominique VIRET : délégué aux travaux, aux infrastructures et aux réseaux
- Gilles DESFORGES : délégué à la vie associative
- Martine RIBEYRE : déléguée à l'information et à la communication
- Thierry LOUIS : délégué à l'urbanisme et au commerce
- Sylvie GUINET : déléguée à l'éducation

Conseillers municipaux :

- Marcel MASSON : délégué à l'intercommunalité et à la sécurité
- Jean-Paul CLOUZEAU : délégué au sport et aux transports
- Thérèse BERNARDINIS : déléguée à la culture et aux jumelages
- Serge BERARD : délégué à l'emploi
- Guy BOISSERIN : délégué aux relations économiques

COMMISSION N° 1
Finances communales et intercommunales – Administration générale – Sécurité

Jean-Louis IMBERT, André FAVRE, Marcel MASSON, Paul LAURENT, Pascale SUSSERET, Michel THIERS, Dominique VIRET, Thierry LOUIS, Serge BERARD, Guy BOISSERIN, Christiane CONSTANT, Ernesto FERNANDES

COMMISSION N° 2
Social – Education – Emploi – Jeunesse – Conseil Municipal Junior

Cécile VAN DEN BROECK, Sylvie GUINET, Serge BERARD, Marie-Claire DESSIRIER, Guy BARRAL, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jacqueline SAYER, Pascale SUSSERET, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Edwige ALGUACIL, Radhouane ZAYANI, Christine BISCH, Christiane CONSTANT, Annie MIRALLES, Odile MIRGUET

COMMISSION N° 3
Patrimoine – Travaux – Environnement

Dominique VIRET, Marie-Thérèse MAUCOUR, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Jacqueline SAYER, Cécile VAN DEN BROECK, Jean-Paul CLOUZEAU, Martine RIBEYRE, Marcel MASSON, Thérèse BERNARDINIS, Sylvie GUINET, Ernesto FERNANDES, Pierre VIAL

COMMISSION N° 4
Vie Associative Culturelle et Sportive – Jumelages – Communication – Animation

Gilles DESFORGES, Martine RIBEYRE, Thérèse BERNARDINIS, Pascal GRILLON, Radhouane ZAYANI, Jean-Louis IMBERT, André FAVRE, Marie-Claire DESSIRIER, Edwige ALGUACIL, Christine BISCH, Jean-Luc ANTHOUARD, Annie MIRALLES

COMMISSION N° 5
Urbanisme – Développement économique – Intercommunalité – Déplacements

Thierry LOUIS, Michel THIERS, Jean-Paul CLOUZEAU, Corynne FONTANA, Jean-Louis IMBERT, Marie-Thérèse MAUCOUR, Dominique VIRET, Gilles DESFORGES, Paul LAURENT, Guy BOISSERIN, Pascal GRILLON, Jean-Luc ANTHOUARD, Pierre VIAL, Odile MIRGUET

Recensement 2006

Quelques chiffres...

Du 19 janvier au 25 février dernier, 367 logements ont été recensés, dont 353 résidences principales. 813 personnes ont été dénombrées, soit une moyenne de 2,21 personnes par foyer.
A noter également que 118 personnes résidant dans une habitation mobile ont été comptabilisées.

Rappelons que cette campagne de recensement se déroule sur 5 ans. Les résultats globaux pour la commune ne seront connus qu'en 2008.

A votre service

Bienvenue à...

Carlos Mendes Moreira (Services techniques)
Carlos Mendes Moreira a rejoint les Services techniques le 1er décembre dernier. Il renforce plus particulièrement l'équipe « Cadre de vie », dirigée par Jean-Michel Rivier.

Djouher Mekki (Médiathèque)
Arrivée le 8 mars à la Médiathèque en qualité d'agent du patrimoine, Djouher Mekki aura pour missions l'accueil du public, les prêts et retours d'ouvrages, et l'animation du « Secteur ados » aux côtés de Nathalie Le Moulec.

Pour l'amitié franco-allemande

A quelques semaines des grandes festivités qui marqueront le 20ème anniversaire du Jumelage entre Brignais et Hirschberg(1), *Brignais Magazine* a souhaité rencontrer Jacqueline Musy et mettre en lumière son engagement sans faille au sein de l'association de Jumelage depuis deux décennies.

Cette implication au service du rapprochement de nos deux communes, et plus largement de nos deux pays, Jacqueline Musy l'évoque à sa manière, franche et directe : « *L'idée de frontière m'a toujours chagrinée* » dit-elle simplement, avec l'ouverture d'esprit et la tolérance qui la caractérisent.

Si elle se définit aujourd'hui comme une « *Européenne convaincue* » que « *la disparition des frontières n'a jamais choquée* », elle le doit pour partie à une histoire personnelle et familiale qui trouve ses racines des deux côtés du Rhin.

Son père, né à Strasbourg en 1902, sous occupation allemande, a connu les conflits de souveraineté qui ont vu l'Alsace ballottée d'un drapeau à l'autre jusqu'en 1944. Sa mère, elle, est originaire de Mayence, en Rhénanie-Palatinat, sur la rive gauche du Rhin. Face aux soubresauts d'une Histoire de plus en plus incertaine, le couple décidera, en 1933, de s'établir à Lyon où Jacqueline naît au printemps 1941.

Cette double appartenance, cette double culture, de la langue notamment, la conduit à opter pour le métier de professeur d'allemand. « *Etudier une langue étrangère est une chance, quelque chose de positif qui permet de voyager et d'apprendre à connaître l'Autre* », estime-t-elle aujourd'hui.

Cette passion de l'enseignement, bien plus qu'une profession, elle l'exerce en collège, à Saint-Fons d'abord de 1968 à 1976, puis à Irigny jusqu'en 2002, quand sonne l'heure de la retraite.

A Saint Fons, elle s'investit déjà dans le jumelage avec Kelkheim (Hessen). A Irigny, elle met en place et développe les échanges scolaires avec Gochsheim (Bavière).

Installée à Brignais depuis l'été 1976, elle suit de près la naissance des relations avec Hirschberg : signature de la Charte de Jumelage en octobre 1986 et implication dans la commission para-municipale aux côtés de Christiane Boute notamment, création en mai 1987 de l'Association telle que nous la connaissons aujourd'hui et dont elle prendra la présidence, derrière Patrick Degaches et Roger Sanguinetti, en 1999. « *Il me faut ici remercier Michel Thiers, quelqu'un sur qui on a pu compter depuis le début* », tient-elle à préciser.

Depuis lors, elle multiplie les efforts et les initiatives pour faire vivre cette amitié entre les deux cités. Et elle mesure d'ailleurs les nombreux bénéfices de ces échanges : « *connaissance et compréhension réciproques, enrichissement mutuel, dépassement des a priori, invitation à aller voir par soi-même…* ».

La lecture – avec une préférence pour la littérature allemande, évidemment ! – mais aussi la musique, le jardinage ou la peinture sur porcelaine sont autant d'activités dans lesquelles elle aime à se ressourcer. Et malgré une famille nombreuse comptant déjà 8 petits-enfants, Jacqueline Musy trouve encore du temps à consacrer au secteur associatif en tant que membre actif des conseils d'administration de l'Office culturel de Brignais et du Centre social et socioculturel.

« L'idée de frontière m'a toujours chagrinée »

Si les préparatifs du 20ème anniversaire du jumelage vont bon train avec près de 300 Hirschbergeois d'ores et déjà attendus en octobre à Brignais, la présidente de l'association du jumelage continue de rechercher des personnes motivées pour s'impliquer dans cette grande fête(2). Et malgré un individualisme grandissant et un intérêt pour les échanges internationaux en baisse dans la population, la relève est espérée. Les jumelages sont une richesse où il y a tant à gagner… ■

(1) Les festivités se dérouleront les 13, 14 et 15 octobre 2006 à Brignais.
(2) Renseignements : Jacqueline Musy au 04 78 05 38 60, ou le service Jumelage Europe en mairie au 04 78 05 62 51.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
de région Rhône-Alpes
Préfecture du Rhône

Communiqué de la Préfecture du département du Rhône - Direction départementale des services vétérinaires du Rhône - Service Santé et protection des animaux

« Grippe aviaire » : mesures de prévention dans le Rhône

Comme 57 autres départements français qui présentent des zones humides et des courants migratoires, le Rhône a été classé à risque particulier vis-à-vis de l'influenza aviaire par arrêté ministériel du 19 janvier publié au Journal Officiel du 25 janvier 2006.

Des mesures, visant à prévenir le risque de contamination des oiseaux détenus en captivité par des oiseaux sauvages, doivent être appliquées.

Elles concernent tout éleveur d'oiseaux, qu'il soit professionnel ou amateur, quel que soit le nombre d'animaux détenus (élevage de volailles, de palmipèdes, de gibier, parc zoologique hébergeant des oiseaux, volières d'oiseaux d'ornement, basse-cour familiale…)

Confinement des oiseaux

Les oiseaux doivent être maintenus en permanence à l'intérieur de bâtiments fermés.
Lorsque ce maintien n'est pas praticable pour des raisons de bien-être animal ou de conduite d'élevage, l'approvisionnement des oiseaux en aliments et en eau de boisson doit se faire à l'intérieur d'un bâtiment ou au moyen de distributeurs protégés de telle façon que les oiseaux sauvages ne puissent accéder à ces dispositifs, ni les souiller. Dans ce cas, le détenteur des animaux a l'obligation de faire procéder, à son initiative, à une visite de l'élevage par un vétérinaire sanitaire qui s'assurera des mesures de protection mises en place dans l'élevage.

Accès aux points d'eau extérieurs

Les oiseaux domestiques ne doivent pas avoir accès à des points d'eau tels que mares ou étangs. Si ces points d'eau extérieurs sont indispensables, ils doivent être protégés de façon qu'ils ne soient pas accessibles aux oiseaux sauvages.

Utilisation des eaux de surface

L'utilisation d'eaux de surface est interdite pour le nettoyage des bâtiments et des matériels ainsi que pour l'abreuvement des animaux, sauf si un traitement inactivant le virus est appliqué.

Rassemblements d'oiseaux

Les rassemblements d'oiseaux vivants (concours, expositions ornithologiques) sont interdits jusqu'au 31 mai 2006. La vente de volailles vivantes sur les marchés (poussins ou poules pondeuses uniquement) n'est autorisée qu'à condition qu'un seul exposant soit présent sur le marché.

Déclaration en mairie

Les détenteurs d'oiseaux, professionnels ou amateurs, quel que soit le nombre d'oiseaux détenus (élevage, basse-cour familiale, oiseau d'ornement ou domestique) doivent, à titre préventif, obligatoirement se faire connaître en mairie auprès de la Police municipale.

Conduite à tenir en cas de découverte de cadavres d'oiseaux

En hiver, il est tout à fait normal de retrouver fréquemment des oiseaux morts dans la nature. Toute découverte doit donc être abordée avec bon sens et être signalée à la mairie qui sera en mesure de traiter les appels 7 jours sur 7 et de décider du mode de traitement et/ou d'élimination du ou des cadavres.
Pour cela, un correspondant « grippe aviaire », en contact permanent avec les services préfectoraux et vétérinaires est joignable à la Police municipale au 04 72 31 60 28 ou au 06 11 78 07 95.
En raison du risque encouru, il est nécessaire de prendre des précautions lors de la manipulation d'oiseaux sauvages vivants ou morts. En cas de mortalité suspecte, ne pas toucher le cadavre. En cas de mortalité non suspecte : comme toute manipulation de cadavres d'animaux, il convient de prendre les précautions classiques d'hygiène, telle que le port de gants et la mise immédiate du cadavre dans un sac étanche (type sac plastique), puis le lavage des mains au savon.

Consommation de la viande de volaille en France

S'appuyant sur le travail scientifique d'experts, l'Agence française pour la sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) a publié un avis le 23 février dernier selon lequel la consommation de viande de volailles et d'œufs ne présente pas de risque en France.

Afin de répondre à l'attente d'information du grand public et des professionnels, un espace d'information interministériel est en ligne sur www.grippeaviaire.gouv.fr – Tél. 0 825 302 302
Numéros utiles aux Brignairots :
• Police municipale : 04 72 31 60 28 ou 06 11 78 07 95
• Cellule d'information de la Direction départementale des Services Vétérinaires : 0 811 00 06 69

Passeport : nouvelles mesures

Les passeports délivrés à partir de mai 2006 seront des passeports biométriques c'est-à-dire possédant une puce électronique où seront stockées des informations comme le nom, le prénom, la photo, la nationalité ou encore la signature. Si les Etats-Unis sont actuellement le seul pays exigeant ce type de passeport, ils seront délivrés à tous. Leur validité sera de 10 ans et de 5 ans pour les mineurs. Ces derniers devront obligatoirement avoir leur propre passeport (ils ne pourront plus figurer sur le passeport de leurs parents). Ce passeport demeurera payant, mais le montant n'a pas encore été communiqué. Le délai de fabrication est également inconnu. Pour entrer sur le territoire des Etats-Unis, vous n'aurez plus besoin de visa. En outre, les passeports dits « d'urgence », qui ont une validité d'un an, ne sont plus délivrés pour des impératifs professionnels, les seules situations relevant « d'urgences » étant les urgences humanitaires ou médicales.
Renseignements service affaires générales au 04 78 05 62 30

Conditions actuelles d'entrée aux Etats-Unis

- Si vous avez fait établir votre passeport depuis 2001 et avant le 26 octobre 2005, vous possédez un passeport « à lecture optique », c'est-à-dire muni d'un code-barres lisible en machine : vous êtes alors exempté de visa pour entrer aux Etats-Unis ;
- Les titulaires d'un passeport délivré après le 26 octobre 2005 doivent solliciter un visa ;
- Les titulaires d'un passeport ancien modèle, sans zone de lecture optique, doivent solliciter un visa ;
- Les enfants mineurs doivent avoir un passeport individuel.

Les visas sont délivrés exclusivement par les services consulaires de l'ambassade américaine à Paris pour un coût de 85 €.
(http://www.amb-usa.fr)

Exposition culturelle et artisanale à la Médiathèque

« A la rencontre de l'Asie : Légendes et réalités »

Qui n'a pas été tenté de connaître les secrets de la Cité interdite et des temples d'Angkor, les rites du thé et les marchés flottants, la beauté des kimonos, de la calligraphie et des porcelaines, l'art de la laque et des arts martiaux, l'histoire de la boussole, de l'imprimerie et de la poudre, la saga des mikados, des samouraïs et des shoguns ?

Avec cette exposition, vous basculerez dans un autre univers. Architecture, religion, culture, coutumes, mode de vie, cuisine… Tout est étonnant !

Vous allez découvrir, au-delà des « clichés classiques » sur l'Asie, la magnifique histoire de ces nations raffinées et la réalité qui les anime aujourd'hui : la Chine, en plein boum économique, doit concilier tradition séculaire et modernité ; le Japon, deuxième puissance économique mondiale après des décennies de développement exponentiel ; le Cambodge et le Vietnam, après plus de 50 ans de conflits, rêvent de prospérité et s'ouvrent à nouveau au tourisme. Vous allez toucher du doigt la richesse et l'âme asiatique, complexe, créative, légendaire.

Pénétrez dans les empires du Milieu et du Soleil Levant, découvrez les pays du sourire et des matins calmes !

« A la rencontre de l'Asie », exposition culturelle et artisanale à la Médiathèque, du 10 au 22 avril. Entrée libre. Renseignements au 04 78 05 37 03.

Et aussi…

Paroles en Festival 2006

Dans le cadre du festival de la parole, du conte et de l'oralité, la Médiathèque accueille François Vincent, conteur québécois, pour « Le Destin fait des Histoires ».
Trois longs contes issus de trois coins du monde où des personnages pittoresques tentent d'échapper à leur destin… L'occasion d'un parcours qui démarre en Amérique dans les années 1900, passe par l'Europe centrale et s'achève en Inde à l'époque dite "védique". La guitare électrique y a un air de blues se mâtinant peu à peu d'accords indiens.
Un sacré voyage sur les traces du plus vieux des conteurs…
Vendredi 13 mai à 20h30. Enfants à partir de 8 ans. Soirée conte : 5 € - Conte + Buffet : 10 €. Renseignements et réservations au 04 78 05 37 03.

Conférence sur le cinéma

Après « Histoire du cinéma policier américain » (reportée au 22 septembre) et « La comédie américaine des années 60 à nos jours », la Médiathèque et l'Institut Lumière vous proposent de redécouvrir la fabuleuse histoire du Western.
Vendredi 9 juin à 19h30. Entrée libre. Renseignements au 04 78 05 37 03.

Stationnement

Extension de la zone bleue

Favoriser la bonne rotation des véhicules en stationnement en centre-ville et offrir à chaque automobiliste un accès rapide aux commerces est la raison d'être de la zone bleue sur notre commune. Effective depuis 1978, cette zone n'a, depuis lors, cessé de se développer.

Derniers aménagements en date avec la création de nouvelles places « zone bleue » à la suite de réaménagements de voiries :

- Rue Simondon, de la rue du Général de Gaulle à l'angle de la rue Diot d'une part, et de la rue des Chapeliers d'autre part ;
- Rue Général de Gaulle, côté impair, entre la rue des Rouliers et le numéro 73 de la rue du Général de Gaulle
- Place du 8 Mai 1945, entre la rue Général de Gaulle et la rue Jean Rousselin.

Au total, plus de 150 places de stationnement sont aujourd'hui disponibles dans le périmètre du centre-ville.

Rappelons ici que le stationnement en zone bleue, limité à 1 heure sur une même place, nécessite l'utilisation d'un disque de contrôle. Si vous n'en avez pas en votre possession, vous pouvez vous en procurer un auprès des commerçants adhérents de Brignais commerces ou au secrétariat de la Police municipale, à partir du mois de mai.

Notez également que de nouvelles places de stationnement réservées aux handicapés ont été créées Place du 8 Mai 1945 et sur les parkings des zones industrielles. Respectez ces emplacements, tout contrevenant s'exposant à une amende de 135 euros.

De même, tout stationnement de véhicule en sens inverse du sens de circulation sur une chaussée à double sens sera verbalisé.

Enfin, un dernier rappel : en raison du marché forain tous les samedis matins, le stationnement est interdit Place du 8 Mai 1945 à partir de minuit dans la nuit du vendredi au samedi sous peine de mise en fourrière immédiate du véhicule.

Parking Simondon

Plus pratique avec le panneau lumineux

Un panneau lumineux indiquant le nombre de places de stationnement disponibles sur le parking Simondon a été installé, courant mars, à l'angle des rues du Garel et Simondon. Ce nouvel équipement évitera aux automobilistes descendant de la Côte de s'engager dans cette voie lorsque le parking de 32 places affiche complet.

Communiqué de la Direction des Services Fiscaux du Rhône

Impôts 2006 : la déclaration arrive en mai

Une nouveauté cette année: vous recevrez votre déclaration de revenus pré-remplie en mai. Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie. Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février mais au début du mois de mai. Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts. Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront à la date habituelle.

Fête de la musique : à vous de jouer !

La Ville travaille actuellement à l'organisation de la Fête de la musique qui aura lieu comme de tradition le 21 juin.

Notez déjà dans vos agendas l'organisation d'un rallye musical dans les rues de Brignais par l'Ecole de musique et la présence d'une grande scène dans le Parc de l'Hôtel de ville où se succéderont, en soirée, les artistes confirmés.

Une nouveauté à signaler dès à présent : l'ouverture à tous les talents de cette scène dès l'après-midi. Les « nouvelles stars », chanteurs et musiciens, que ce challenge motive doivent se faire connaître auprès du SVACS avant le 1er juin…

Fête de la musique, mercredi 21 juin.
Renseignements au 04 72 31 60 54

→ aussi…

Repas de printemps des seniors

Vous avez 70 ans et plus, inscrivez-vous jusqu'au 14 avril en mairie, auprès du CCAS ou auprès du secrétariat du FRPA Les Arcades. Renseignements au 04 78 05 62 28.

Journées « Jobs d'été » au Forum

Lancée le 30 mars, l'opération a pour objectif de mettre à disposition des jeunes âgés de 16 à 25 ans, les offres d'emplois saisonniers pour la période estivale. Un accueil particulier leur sera réservé avec distribution du guide « Jobs d'été », mise à disposition de documentations sur les contrats de travail, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Rendez-vous à l'Espace emploi du Forum, les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
Notez que la Mission Locale Intercommunale du Sud Ouest Lyonnais est également mobilisée en tant que partenaire de l'opération et assure des permanences au Forum le mardi (de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30) et le jeudi (de 8h30 à 12h).

Pérouses en Fête

Les associations Les Jardins Brignairots, Miroir aux Cultures et Un Vent de Liberté, avec le soutien de la Ville de Brignais, organisent le samedi 17 juin à partir de 15h et jusqu'à la nuit, un tournoi de foot, des jeux pour adultes et enfants, un barbecue, une recherche historique sur le passé de ce quartier dans une ambiance musicale diversifiée. Renseignements au 04 78 05 39 58.

Ouverture de la piscine

Sous réserve du bon déroulement des travaux de remise en état des bassins (lire nos informations en page 10), la piscine municipale ouvrira ses portes du samedi 3 juin au dimanche 3 septembre, de 10h à 19h, y compris les week-ends. Des nocturnes seront également proposées. Renseignements au 04 78 05 40 08.

Permanence juridique et d'écrivain public

Vous souhaitez un conseil avant d'entreprendre des démarches. Vous êtes en litige avec votre bailleur, votre propriétaire, votre régie, votre employeur. Vous vous estimez lésé par une société, un commerçant, une entreprise de démarchage. Vous souhaitez régulariser une situation personnelle, administrative.
Une juriste vous aidera, de façon anonyme, dans votre recherche d'informations, vos démarches, votre rédaction de courrier.
Cette permanence, gratuite et sans rendez-vous, se déroule chaque mardi matin de 8h45 à 12 h, dans les locaux du Contrat de ville, 30 rue Paul Bovier Lapierre. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Caisse d'allocations familiales : déclaration de ressources 2005

La Caisse d'allocations familiales de Lyon envoie à tous ses allocataires un formulaire de déclaration à compléter et renvoyer. Les allocataires peuvent saisir leur déclaration de ressources en ligne sur le www.caf.fr grâce à leur numéro d'allocataire et leur code confidentiel. Attention, cette année, pour faire leur déclaration, les allocataires ne doivent pas attendre leur déclaration d'impôts qui leur parviendra en mai, écartant ainsi tout risque d'interruption de versement au 1er juillet 2006. En effet, elle permet de calculer le montant des prestations soumises à conditions de ressources pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007.
Pour faciliter cette démarche, la Caf de Lyon met à disposition des allocataires des PC en libre-service au siège de la Caf de Lyon (67 bd Vivier Merle – Lyon 3ème) et le numéro « spécial ressources » fonctionnant 7j/7 et 24h/24 : 0 820 25 25 25 (0,118€/mn)

Une nouvelle vie pour la Maison Guy de Chauliac

Destiné à accueillir diverses activités dont celles des seniors du Club de la Bonne Humeur, le bâtiment communal ancien situé place Guy de Chauliac s'apprête à connaître une nouvelle vie.

C'est l'agence Philippe Allart, architectes du patrimoine, qui s'est vu confier le projet de reconversion et de restructuration de ce bâtiment datant du Moyen Age.

« *C'est un dossier très intéressant pour nous, à proximité immédiate du cœur historique de Brignais. Notre projet d'intervention se devait donc de respecter l'authenticité et l'intégrité de cet environnement à l'identité marquée* », explique Charlotte Schoepen. « *Nous avons travaillé à partir des contraintes que nous imposent les lieux et également en fonction du public qui y sera accueilli. Ainsi, la polyvalence a été privilégiée, comme la facilité d'accès et de déplacement. Au final, ce devrait être un lieu évolutif, convivial, chaleureux et lumineux* », conclut l'architecte.

Alliance du patrimoine ancien et de la modernité, le futur bâtiment mêlera différents matériaux que sont le bois, la pierre et le verre. Une entrée principale sera recréée sur sa partie ouest, via une terrasse extérieure et un patio végétalisé. A l'intérieur, on retrouvera une grande salle modulable de 60 places, un coin cuisine, des sanitaires et des locaux de rangement. Un monte-charge permettra d'accéder à une mezzanine qui accueillera une salle d'animation d'une trentaine de places.

Depuis le début avril, le chantier est lancé. La livraison est prévue à la fin de l'année.

« Le projet permettra de restituer un fond à la perspective de la place », explique Philippe Allart, architecte.

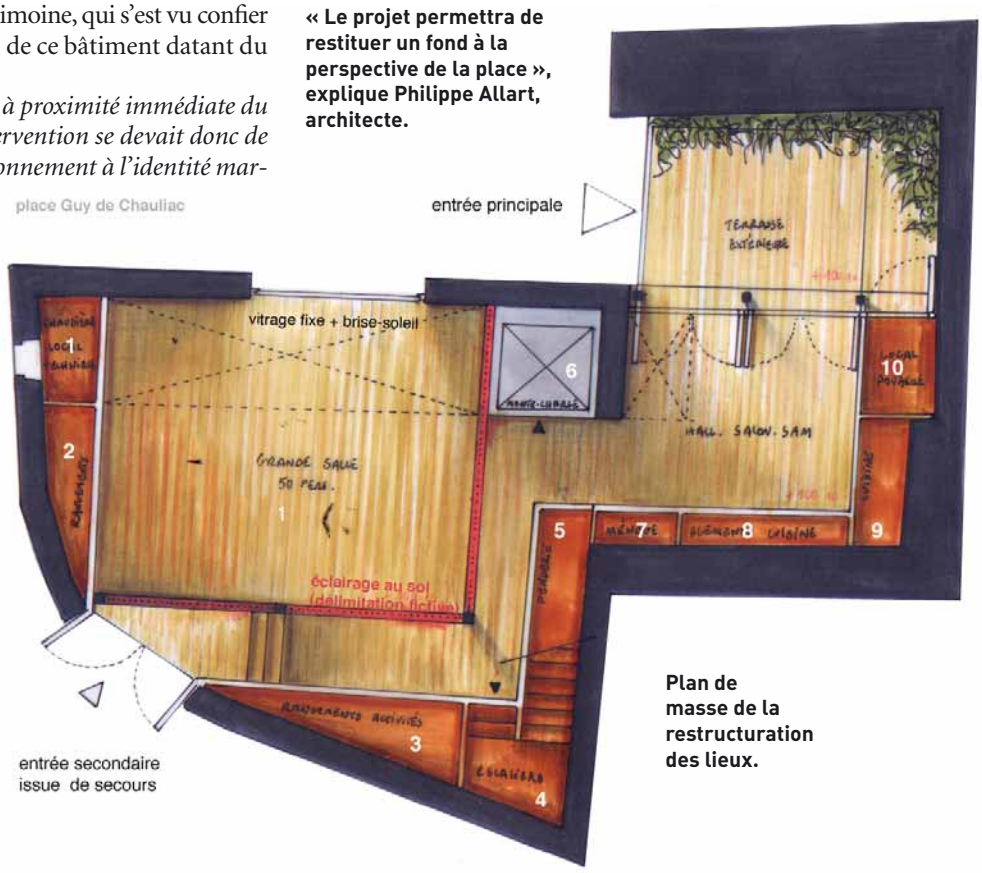

Plan de masse de la restructuration des lieux.

Rue Ferdinand Gaillard

Enfouissement des réseaux

Les travaux ont débuté le 27 mars et se poursuivront jusqu'en septembre sur la portion de rue située entre la rue Jeanne Pariset et le Boulevard des Sports.

Au programme :

- Remplacement des canalisations d'eau potable (maîtrise d'ouvrage SIDESOL) à compter du 27 mars, pour une durée de 6 semaines
- Enfouissement des réseaux secs : électricité, téléphone, câb et éclairage public (maîtrise d'ouvrage SIGERLY) à compter du 9 mai pour une durée de 10 semaines
- Réaménagement de la voirie, élargissement des trottoirs, création de stationnement, réfection de la chaussée et mise en place de nouveaux mâts d'éclairage public (maîtrise d'ouvrage Ville de Brignais) démarrage en juin / juillet pour une durée de 2 mois.

La commune et l'ensemble des maîtres d'ouvrage se sont coordonnés afin d'organiser les travaux en terme de circulation et de contraintes pour la population. L'objectif est de conserver au maximum une circulation alternée pendant l'ensemble de la durée des travaux.

Rénovation du pont de l'auberge

Projection en situation du nouvel ouvrage.

La crue du Garon de décembre 2003 avait conduit la Ville à programmer des travaux de rénovation de l'ouvrage.

Le cabinet d'architectes Passagers des villes a été chargé de plancher sur le dossier, sachant que le nouvel équipement devait permettre à tous (piétons, vélos, voitures, engins agricoles…) un franchissement aisé et sécurisé de la rivière, tout en tenant compte des contraintes hydrauliques (minimiser l'incidence de l'ouvrage sur l'écoulement des eaux en cas de crue). Autre enjeu d'importance : son insertion paysagère dans un environnement naturel et historique à préserver (ruralité, espace naturel sensible, itinéraires de randonnées, proximité des aqueducs romains…)

Au mois de mars, le projet est entré dans sa phase de réalisation avec le lancement des consultations auprès des entreprises.

Les travaux à proprement parler, dont le coût total est estimé à 100 000 euros, se dérouleront entre le 9 juin et le 9 août et nécessiteront l'aménagement d'un passage busé provisoire.

Livraison du Centre social et socioculturel

Le Centre social et socioculturel a pris possession de ses nouveaux locaux depuis la mi-mars. Il dispose désormais de plus de 600 m² entièrement rénovés suite à la restructuration du bâtiment qui abritait jusque-là l'école maternelle Jean Moulin.

Salles d'activités, salle informatique, de formation ou polyvalente, infirmerie, sanitaires, bureaux, salles de stockage et cuisine, rien n'a été oublié pour offrir un confort maximum aux utilisateurs des lieux, petits et grands.

Le 6 mars, la commission de sécurité du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a en effet donné son feu vert quant à la conformité des locaux (éclairage, sortie de secours, chauffage, alarme, système de désenfumage…), et ce conformément aux règles en vigueur pour les établissements recevant du public. Le 13, après réception officielle du chantier, Paul Minssieux a remis les clés des locaux aux responsables de la structure.

Restera maintenant à terminer l'extérieur du bâtiment. Les façades seront refaites d'ici à la fin mai. L'aménagement des accès et du stationnement est, lui, prévu pour le mois de juillet.

Coût total de l'opération : 461 571,51 euros.

Autour du Capitaine Fournel, la commission de sécurité a attesté de la conformité des nouveaux locaux.

Travaux d'étanchéité à la piscine

Au début de l'hiver, les Services techniques de la ville ont constaté une baisse inexpliquée du niveau de l'eau dans le bassin d'initiation de la piscine municipale.

Une expertise a permis de localiser la fuite sur l'un des tuyaux de remplissage du bassin. Cette même expertise devra, en outre, déterminer la responsabilité éventuelle des entreprises qui étaient intervenues à l'occasion de la rénovation des bassins en 2000. Ce qui permettrait, le cas échéant, de faire « jouer » la garantie décennale, la fuite ayant également occasionné l'éclatement du carrelage de revêtement.

Tout sera, en tout cas, mis en œuvre pour que ces travaux de réparation ne retardent pas l'ouverture de la piscine fixée traditionnellement au premier week-end de juin.

Détection de la fuite à l'aide de gaz Hydrogène par les entreprises ID2C et BTD.

→ aussi…

Reprises des façades de l'Hôtel de Ville

Après lancement des consultations, c'est l'entreprise Thabuis qui a été retenue, pour un montant total de travaux estimé à 50 000 euros.
L'ensemble des façades sera ainsi repris courant avril avec un traitement spécial contre les remontées d'humidité par capillarité côté rue du Général de Gaulle. Les menuiseries bois et les gardes corps métalliques seront également refaits.

6 à 16 ans : Roulez jeunesse !

Dans le domaine de la Jeunesse, plus qu'ailleurs, les actions conduites en direction des enfants doivent être menées en cohérence avec leurs besoins, leurs rythmes, leurs capacités et leurs contextes. C'est pourquoi les services éducation et social de la commune ont réunis leur savoir faire et leur sens de l'écoute pour donner naissance au service Enfance Jeunesse. Découverte d'un accompagnement personnalisé et adapté aux jeunes publics.

Les enfants s'éclatent sur les temps de détente. Un bol d'air pour se ressourcer et prendre la vie du bon côté.

Tout est né de l'idée de relier les individus les uns aux autres. Pas question de perdre une information qui pourrait aider à comprendre une situation. Tel est l'objectif principal des conseillers municipaux lorsqu'ils ont validé la création d'un poste de coordonnatrice Enfance Jeunesse. Naturellement, cette fonction est revenue à Isabelle Gaillard, responsable du Forum depuis 2002. Elle a le profil idéal pour remplir cette mission. Titulaire d'un Diplôme d'état relatif aux fonctions de l'animation, validé après 6 ans de formation continue, elle sait s'adapter aux multiples situations qui se présentent. De plus, sa nature sportive et son esprit d'ouverture sont des atouts dans le contact avec les jeunes. Son lieu d'expression ? C'est le Forum. Ce bâtiment de 180 m², placé près de la Villa de la Giraudière est un poumon qui respire à la cadence de l'ingéniosité et de la vitalité de ses participants. Petits ou grands s'enrichissent à chacune de leur visite et dans les ateliers et projets proposés. En quelques années, l'établissement est devenu un lieu de rencontres et d'échanges privilégiés pour son public. Aussi, Isabelle est un point de repère pour les jeunes et les enfants. Aujourd'hui, elle veille à organiser un parcours éducatif et ludique qui soit en accord avec ce qui se passe dans les écoles. Elle rencontre régulièrement les enseignants pour mettre au point programme éducatif commun et partagé. Elle joue un rôle d'information et de coordination pour harmoniser les actions menées sur le terrain. Que ce soit sur le temps périscolaire (matin, midi et soir) ou extrascolaire (mercredi et vacances), avec son équipe, elle offre une palette d'activités complémentaires et ajustées.

Isabelle Gaillard, Coordonnatrice du Forum : « On pointe la différence pour s'enrichir »

Ouverture aux autres

« *Plus les points de vue s'expriment, plus on s'enrichit* » explique Isabelle. Elle poursuit : « *L'enjeu est d'emmener tout le monde avec nous et d'offrir des points de comparaison aux jeunes* ». En effet, mélanger les styles et les genres, c'est ouvrir l'esprit, discuter, forger les imaginations. Notre souhait est de lutter contre l'isolement pour que tous s'intègrent, quels que soient son origine et son environnement.

Une équipe qui tourne

Depuis 2 ans, l'équipe du Forum s'est structurée car les élus ont voté des moyens qui aujourd'hui obtiennent des résultats. Tout d'abord, Sylvie Buisson accueille tous les enfants qui entrent au Forum. Elle est le point central du service

car elle gère toutes les inscriptions. C'est une cheville ouvrière dont plus personne ne peut se passer. Ensuite, Marlène Viala, Christophe Demosthenis et Eric Tillier (animateurs permanents) se rendent dans les écoles sur les temps périscolaires et pendant les vacances. Ce contact régulier avec les enfants porte ses fruits. Les enfants les reconnaissent et se sentent à l'aise avec eux. Ils peuvent se confier et faire part de leurs doutes, de leurs peines, voire de leurs angoisses. Le travail de Marlène, d'Eric et de Christophe est renforcé par la présence d'une équipe d'animateurs (trices) vacataires fidélisés et les éducateurs de prévention spécialisés (AJD) connus des enfants. Interviennent également les animateurs des associations qui viennent élargir les thématiques abordées avec les enfants. Le Centre social, l'école de musique, l'Espérance et vaillantes, la Bulle d'or… apportent leur savoir faire. Ils encadrent les jeunes sur les temps périscolaires et leur ouvrent les horizons de la passion, le temps d'un atelier. Tous travaillent avec un seul but : le bien-être et le suivi de l'enfant. Leur méthode : remonter l'information pour ajuster ateliers et projets aux caractéristiques des enfants tout au long de l'année. Par ailleurs, ce travail de partenariat s'inscrit dans un schéma complet. Le service Petite enfance et le contrat de Ville alimentent de leurs expériences le travail fait auprès des enfants et des jeunes.

Comprendre comment fonctionnent les autres

L'encadrement d'un groupe d'enfants n'est pas une compétence qui s'improvise. Il faut des qualités humaines indéniables ; savoir apporter de l'attention pour mieux s'adapter à la richesse d'un profil d'enfant avec ses humeurs et ses contradictions. L'objectif est de rentrer en contact. Tout un travail sur le regard est nécessaire. L'oralité est également importante. Parfois, de simples paroles sont plus efficaces qu'un tract. Quand une particularité est découverte chez un enfant, l'information est transmise à toute l'équipe. Ainsi s'installe un discours unique, fédérateur et rassurant. Les enfants et leurs parents sont sécurisés et peuvent mieux s'exprimer. Le Forum offre un espace de liberté aux familles mais la ville s'ouvre aussi sur eux. Les animateurs partent de l'individu pour l'inscrire dans le groupe et faire en sorte qu'il s'y sente bien. C'est la recette de leur efficacité ! ■

Se concentrer lors des ateliers créatifs permet de canaliser ses émotions.

Le Centre social enfin réuni !

Après plusieurs années d'éclatement géographique, le Centre social a intégré ses nouveaux locaux. Cet acteur majeur de la politique sociale de la Ville retrouve les conditions adéquates à son fonctionnement.

Le Centre social était éclaté sur le territoire de la commune. La commune ne disposait pas de locaux vacants suffisamment importants et avait dû répartir ces différentes activités dans le centre-ville. Cependant, le bilan de cette division n'est pas trop lourd. En 3 ans, le Centre de loisirs a doublé sa capacité d'accueil. Les habitants et l'équipe ont su s'adapter et les services offerts par les animateurs n'en ont pas trop pâti. Le plus dur est fait. Le dynamisme du Centre social va retrouver son unité. Bientôt, les activités seront toutes regroupées. L'accueil et les services administratifs investiront les lieux en premiers, suivis des activités pour les jeunes et du pôle informatique. Les activités pour adultes seront mutées à Pâques. Enfin, les activités du centre de loisirs seront déplacées ultérieurement (dès que possible), une fois que les locaux seront agréés par le Ministère de la jeunesse et des sports.

Partenaire des animations « Jeunesse » de la Ville

En contact avec la population, les équipes d'animation du Centre social interviennent auprès des enfants et des jeunes. Que ce soit dans les écoles, au centre de loisirs, en camps de vacances, au collège… Tous agissent dans la logique de valoriser les individus avec une volonté de cohérence dans les actions menées et en phase avec la vocation du Centre social. ■

Contact : Centre social -
28, boulevard de Schweighouse
Tél. 04 72 31 13 32
centre.social@wanadoo.fr

A partir d'avril, l'accueil du Centre social se fait 28 bd de Schweighouse, à côté du Groupe scolaire Jean-Moulin (cf. plan page 14). Marie-France sera à votre écoute.

Vacances avec le Centre Social

Le Centre de loisirs accueillera comme à son habitude les enfants de 3 à 14 ans pour les vacances de printemps, du 24 avril au 2 mai, de 8 heures à 18 heures, dans ses nouveaux locaux au 28, boulevard de Schweighouse. Renseignements et inscriptions au 04 72 31 13 32.

Le Forum... des activités variées

Le Point Cyb'

Retrouvez toute l'actualité du Forum sur le site www.forum-brignais.com

Pour les 6-16 ans, des projets de retouches d'images, des transferts sur T-shirt, des jeux et des créations de blogs et page web... chaque mardi et mercredi... Accès libre d'une heure maximum pour les ados chaque jeudi et vendredi, gratuit et sur inscription...

Le point Cyb, animé par Marlène Viala, rencontre un succès sans cesse grandissant. Ici, Internet n'a plus de secret pour les enfants.

Mercredi jeux

Christophe, Eric et Jacqueline proposent des journées « spécial jeux »... de stratégie, de réflexion, jeux de société, et aussi des tournois de baby-foot... c'est gratuit ! 10h à 12h et de 14h à 17h, Ouvert aux 6 à 16 ans le 12 avril, le 3 mai et le 14 juin.

A vos agendas

• Vacances de Pâques

« Spectacles mouvants » sera le thème central des vacances au Forum qui feront la part belle à la musique, à la danse, aux arts du cirque, au chant et au hip-hop.
Plus largement, les enfants de 6 à 11 ans se verront proposer, du 24 au 28 avril et le 2 mai, des activités escalade, tir à l'arc et une sortie « accro' branche ». Les ados quant à eux, auront le choix, du 24 au 28 avril et du 2 au 5 mai, entre escalade, « accro' branche » et « trotin'herbe » au menu des stages sportifs « évasion ». Précisons que le Forum est ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements au 04 72 31 84 00.

Les sorties organisées par le Forum offrent un nouveau cadre d'expression aux enfants et ils savent en profiter.

• Les ados en Mai

En mai, les ados remettent l'éco-cyclo en route ! Balades en VTT sur les chemins balisés et collectes des objets polluants (sacs plastique, canettes...)

• Semaine interculturelle du 12 au 16 juin (en partenariat avec le service petite enfance)

Le Forum fait le plein d'animations et propose des projections d'un film sur le thème des diversités de cultures, chaque début de soirée (du lundi au jeudi)... ouvert aux ados et aux parents.
Le 16 juin au soir : fiesta ! Repas multiculturel et musique à partir de 20h...

• La fête du Forum

Elle est fixée mercredi 5 juillet de 14h à 19h. Spectacles, jeux et goûters en perspective.
Toutes les familles ayant participé au moins une fois à une animation du Forum recevront une invitation à la fête... le thème de cette journée d'été est encore gardé au secret par l'équipe d'animation ! Surpriiiise !

Rencontre avec Sylvie Guinet, Adjointe déléguée à l'éducation

Brignais Magazine : Vous faites partie du comité de pilotage du Projet éducatif local. Cette démarche permet d'appréhender dans sa totalité le parcours éducatif de l'enfant. Quel objectif vous donnez-vous ?

Sylvie Guinet : Chaque enfant, chaque jeune quelle que soit son origine culturelle et sociale a une place égale dans la collectivité pour y construire son projet de vie. Notre volonté est de soutenir et de développer les liens et les rencontres, les formes d'activités éducatives qui contribuent à renforcer la culture générale, à développer la mixité et la reconnaissance de tous. Nous souhaitons favoriser les actions qui permettent la transmission des valeurs, des cultures, des histoires individuelles et de l'histoire de la commune.

B. M. : Quels sont les avantages pour la commune de suivre une démarche initiée par l'Etat ?

S. G. : Ces contrats, signés avec l'Etat, permettent d'organiser des activités éducatives sur notre territoire. Ces projets communs sont examinés et validés par un groupe départemental de pilotage placé sous la responsabilité du Préfet. Ce dernier valide, finance et contrôle leur mise en œuvre. Outre les moyens financiers, cette démarche nous apporte une expertise qui nous assure un bon fonctionnement.

B. M. : Le volet social est partie prenante au même titre que le volet éducatif. Comment s'articulent-ils entre eux ?

S. G. : Souvent, les difficultés rencontrées par un enfant ne se retrouvent pas qu'à l'école. Les signes de son malaise sont perçus également en dehors, dans les autres structures. Le Projet éducatif local est une véritable stratégie de prise en compte des enfants quel que soit leur contexte (école, loisirs, famille…). En créant ou en faisant vivre des espaces d'échanges, de rencontres, de soutien tels que les conseils d'écoles, les comités de quartier, on cherche à articuler les interventions des différents acteurs auprès des enfants et des jeunes de la commune.

B. M. : Selon vous, sur quelle étape fondamentale repose la réussite de cette organisation ?

S. G. : L'appropriation et l'implication de tous sont essentielles. La ville souhaite associer l'ensemble des partenaires à la construction de ce projet. Aussi, nous avons à cœur de mettre en place des outils de communication, des lieux d'écoute et d'échanges où chacun peut s'exprimer, faire part de ses points d'accord et de désaccord. La concertation peut parfois paraître comme lourde à mettre en œuvre mais au final elle représente un gain de temps. En effet, les allers et retours entre les différents partenaires sont nécessaires pour se comprendre. Avec le recul, on se rend compte que cette méthode est finalement payante et aboutit à la construction de projets communs et solides.

B. M. : Avez-vous quelques chiffres représentatifs du travail mené sur le terrain ?

S. G. : Je ne préfère pas parler de chiffres car nous sommes dans le qualitatif. Nous ne visons pas la performance mais la satisfaction des utilisateurs. Nous nous basons sur les remarques pour construire notre programme. Nous voulons être en phase avec tous nos partenaires et offrir aux familles des écoles ouvertes sur la société où chaque enfant trouve le moyen de s'épanouir pleinement.

B. M. : Personnellement, vous venez d'être nommée adjointe, qu'est ce qui vous motive le plus aujourd'hui dans votre nouvelle investiture ?

S. G. : La continuité. J'ai rejoint en 2001, une équipe municipale qui avait déjà beaucoup œuvré et avec laquelle je voulais continuer à construire. Jusqu'à présent, nous avons tenu nos engagements et je veux continuer dans ce sens. J'ai toujours été très impliquée dans le domaine de l'éducation. Aujourd'hui, j'ai cette chance immense d'avoir les moyens d'apporter une pierre à l'édifice. Je la saisis.

Théâtre, dessin ou danse… Il y en a pour tous les goûts avec les ateliers du Contrat Educatif Local.

Librairie

Murmure des mots

livres-CD-papeterie-cadeaux

Du mardi au samedi : 9h-13h et 14h30-19h

*

135 rue Général de Gaulle - 69530 Brignais
04 72 31 01 52 - murmuredesmots@wanadoo.fr

Nota Bene

La boutique cadeaux aux idées originales...

Venez découvrir l'espace décoration à l'étage
Grand choix de cadeaux pour la Fête des Mères

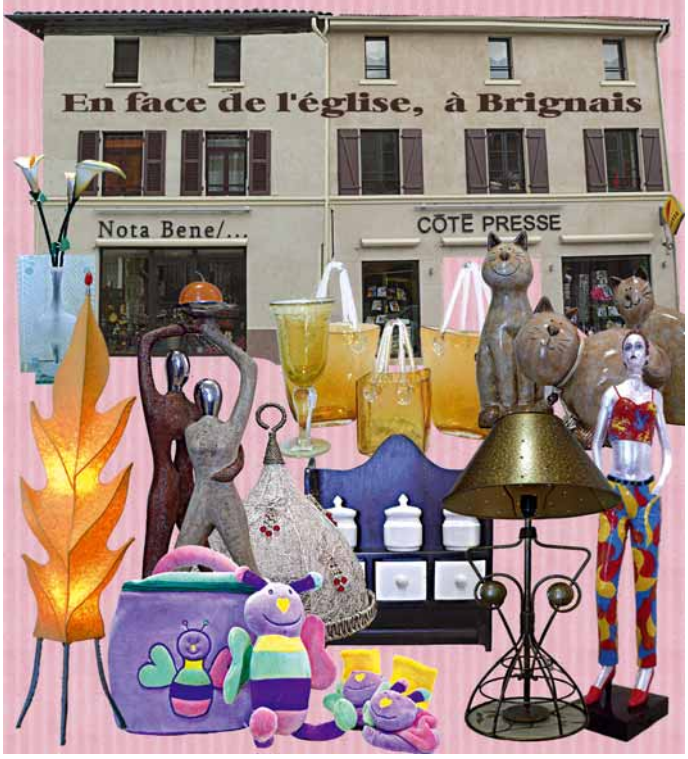

AGF **ASSURANCES** **BANQUE**

Gilles COUSTURIER
TOUTES ASSURANCES

Notre spécialité :

l'assurance des prêts

Une économie substantielle à réaliser

N'empruntez plus sans nous avoir consultés

☎ 04 72 31 62 96
Fax : 04 78 05 11 75
E-mail : gilles.cousturier@agents.agf.fr

4, rue Colonel Guillaud - B.P. 20
69530 BRIGNAIS

Quand l'Espace enchanté Vilmorin devient VillaVerde...

Le 2 mars, VillaVerde a fait son entrée officielle parmi les enseignes commerçantes du centre-ville. Une nouvelle plante est née pour fleurir notre commune.

Grassot, Agri service, BMS, l'Espace enchanté Vilmorin, VillaVerde… Quelle croissance ! La petite graine a bien poussé grâce aux soins prodigués par Colette et Richard Dumesnil. Ces chefs d'entreprise ont su faire prendre racine à un projet d'envergure : une jardinerie en centre-ville avec un concept avant-gardiste, pour l'époque. Sous cette nouvelle enseigne, ils comptent bien lutter contre les espèces menaçantes (la concurrence) qui chaque jour leur donnent plus de fil à retordre.

Le Prix Qualité de Ville 2006

En signes de reconnaissance et de soutien, Paul Minssieux, Maire, a choisi de leur remettre le « Prix qualité de Ville 2006 » qui récompense les devantures commerciales qui embellissent la commune. C'est Thierry Louis qui a été chargé de cette mission en tant qu'Adjoint délégué à l'urbanisme et au commerce. *« Nous pouvons féliciter M. et Mme Dumesnil pour l'intégration urbaine et architecturale de leur magasin »* a souligné ce dernier pour saluer leur esprit d'initiative. Nous leur souhaitons une bonne continuation car nous savons que ces entrepreneurs bourgeonnent de projets. Gageons qu'ils continueront à récolter les fruits du succès.

Colette, Alexandre et Richard Dumesnil lors de la remise du « Prix Qualité de Ville », le 2 mars dernier lors de la cérémonie d'inauguration de Villaverde, en présence de Paul Minssieux, Maire.

Les premiers chèques cadeau sont arrivés !

A Brignais, la fidélité est récompensée par les commerçants adhérents à Brignais commerces. Preuve à l'appui.

C'est au mois de mars que les porteurs de la carte de fidélité ayant atteint 2000 points se sont vus attribuer leurs premiers chéquiers. Plus de 50 utilisateurs de la carte privilège ont déjà atteint ce seuil. Ce chéquier regroupe un bouquet d'offres promotionnelles valables dans les commerces participant à l'opération, sous forme de remises, avantages et cadeaux. C'est au gagnant d'en profiter où bon lui semble ! Et qui sait, ce sera peut-être pour lui, l'occasion de découvrir un nouveau commerce à son service. L'association des commerçants se réjouit de l'accueil réservé à la carte privilège et remercie ses fidèles clients. Cette distribution confirme et témoigne du succès remarquable que connaît la carte privilège depuis son lancement. De plus, de nouveaux adhérents acceptant la carte de fidélité ont rejoint Brignais commerce : A Fleur de Pot, Cap sur l'Europe latine, Clean service pressing, garage Fahy, La maison de Lisa, Los ninos, Maryflor, Murmure des mots, Valérie Coiffure et le restaurant le Champvallon.

Demandez votre carte de fidélité, présentez là au commerçant, ouvrez l'œil et repérez les magasins munis du logo « carte privilège » vous continuez ainsi à cumuler vos points sur votre carte… Profitez de l'opération promotionnelle de la fête des mères : du 13 au 28 mai les points seront doublés !

→ échos éco

Nouvelles enseignes

• Zaza de Millery :
Prêt-à-porter féminin, accessoires et bijoux, coin salon de thé.
Ouverture début mai
Gérante : Isabel Naudin
4 allée des Cèdres
Horaires : du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

• Illico Travaux :
Courtier en travaux de bâtiment
Ouverture : 1er avril
Gérant : Stéphane Goutteratel
127, rue du Général de Gaulle
N° vert national : 08 0580 0580

• Rhône Capital :
Conseil en gestion de patrimoine.
Ouverture : depuis janvier.
Gérant : Eric Bouhana
84, rue du Général de Gaulle
Tél. 04 78 05 69 90
www.fipcontact.com/rhonecapital

Changement d'adresse

• La Maison de Lisa
(Décoration, art de la table, linge de maison)
Ouverture début mai
Elisabeth Girodon
50, rue du Général de Gaulle
Tél. / Fax : 04 78 05 33 09

Foire de printemps

Brignais commerces vous donne rendez-vous le 13 mai 2006 entre 9h et 20h. Cette année, en plus des nombreux stands et du vide grenier, vous pourrez vous rendre à un salon de l'automobile. Exposition de véhicules (quads, camping-car…), présence des agents automobiles de Brignais, d'auto-écoles et d'assureurs. De quoi ravir les amateurs de mécanique !

Brignais Commerces change de Président

Bienvenue à Gilles Cousturier qui a repris le flambeau depuis le 16 février 2006.

Nouvel équipement public
Etude en cours...

Face aux besoins croissants en équipements polyvalents, la Ville pourrait s'engager dans la construction d'un nouveau bâtiment à caractère festif et associatif. La réflexion est lancée...

« *Il existe sur le territoire communal plusieurs équipements publics, sportifs, culturels ou associatifs, qui arrivent aujourd'hui à saturation. Il apparaît en outre, que les pratiques de certaines associations ne sont pas toujours en adéquation avec les fonctions d'origine de ces locaux*», constate Gilles Desforges, adjoint à la vie associative. « *Dans le même temps, la commune ouvre une réflexion sur le devenir de l'école de musique qui a exprimé un besoin de plus de 450 m² de locaux, ainsi que la possibilité de disposer d'un espace polyvalent pour ses diverses animations* », ajoute l'élu.

Aussi, pour faire face à cette situation, la Ville a lancé à l'automne dernier une étude de définition sociale et urbaine d'un équipement public polyvalent à caractère festif et associatif, étude qui a été confiée au cabinet Initial consultants.

« *L'objectif de cette étude est double : dresser un état des lieux des capacités des équipements publics existants et recenser les besoins présents et futurs de la ville, et notamment des associations* », explique Thierry Louis, adjoint à l'urbanisme.

Cette étude, d'une durée de 6 à 8 mois, devra ainsi permettre de caractériser précisément ledit équipement en terme de fonctionnement, de surfaces et de localisation géographique sur le territoire communal. Les résultats de ce diagnostic devraient être connus avant l'été.

Quel avenir pour l'école de musique, rue de la Giraudière ?

Au rond-point de la SPA...
Un bâtiment à vocation médicale

Nombreux sont les Brignairots à s'interroger sur la future implantation d'une « clinique » à l'entrée Est de la commune, sur un terrain situé à l'angle des routes départementales 42 et 486, en bordure du giratoire communément dénommé « rond-point de la SPA ».

Il s'agit en fait d'un projet privé de 3 400 m² sur trois niveaux, réalisation du promoteur immobilier Challenge Investissement.

« *Le rez-de-chaussée du bâtiment devrait accueillir des activités de service, notamment une grande brasserie haut de gamme, un restaurant, un salon de coiffure dames, un cabinet d'assurances… En étages seront regroupées un maximum de compétences dans le domaine médical et paramédical (médecins, dentistes, infirmier, ostéopathe, sage-femme…). Au total, 30 lots sont commercialisés depuis décembre, dans lesquels seront représentées plus de 20 spécialités différentes* », précise Philippe Ohier, le promoteur.

Le démarrage des travaux est annoncé pour l'été. La livraison finale du projet devrait intervenir à l'été 2007.

Inondations

Renforcer la culture du risque

Récemment, la Ville a fait poser des repères de crues sur les bâtiments publics et parkings situés en zones inondables en vue de développer la conscience du risque dans l'esprit des Brignairots les plus exposés et de favoriser les comportements préventifs.

Parking des Chapeliers
Niveau de la crue de décembre 2003

La Ville bouge !

Plusieurs projets privés sortent actuellement des cartons des architectes. Tour d'horizon.

Hôtel du Parc
Petit immeuble de 1 281 m² en R+2 abritant commerces en RDC et logements en étages.

Rue du Moulin
Bâtiment de 803 m² en R+2 accueillant activités de service (banque) en RDC, bureaux et logements en étages.

Rond point des Ronzières
Petit immeuble de 500 m² en R+1 où prendront place commerces, artisanat et bureaux.

Vallée en Barret

Nettoyage des berges et prévention des crues

Dans le cadre de la mission de restauration et d'entretien des berges inscrite au Contrat de Rivière du Garon, une brigade de rivière intervient à longueur d'année pour nettoyer les cours d'eau du bassin-versant du Garon.

A l'occasion de sa première intervention importante dans la Vallée en Barret, l'équipe a évacué une centaine d'arbres ainsi que des embâcles (accumulations de bois morts, arbres et déchets formant de gros bouchons dans la rivière), dont les souches, encore présentes dans le lit de la rivière, seront évacuées par une entreprise dès que les terrains auront séché.

Les branchages ont été brûlés sur place. Le bois présentant un intérêt pour le chauffage a été billonné et mis à disposition des riverains sur les parcelles concernées.

L'équipe a également nettoyé le secteur en évacuant 6 m³ de déchets (plastiques, pneus et ferrailles).

Il aura fallu 36 jours aux 7 personnes de l'équipe pour nettoyer les 1 150 m linéaires de rivière soit 2 300 m de berges.

« *Sur ce secteur, situé à l'amont des zones urbanisées, et présentant un risque hydraulique majeur, la fréquence de retour de l'équipe rivière est d'environ 3 ans, ceci afin de prévenir l'accumulation du bois mort susceptible d'obstruer les ponts et ouvrages d'art en cas de crue* », explique Michel Thiers, Président du Contrat de rivière du Garon.

Abattage des arbres à risque.

Pour en savoir plus

La brigade de rivière, constituée d'un bûcheron professionnel et de 6 agents techniques en insertion, est mise à disposition du Contrat de rivière du Garon par le Département du Rhône pour nettoyer et entretenir les berges sur l'ensemble du bassin-versant.
Depuis 2001, 4 500 arbres ont été abattus, 64 kilomètres de berges, soit 32 kilomètres de rivière, ont été nettoyés.

Source : Frédéric Margotat – Technicien de rivière du Garon

Vallée en Barret (suite)

L'ONF veille...

Alors que la fréquentation du site connaît une hausse constante, les agents assermentés de l'ONF assurent une surveillance accrue du territoire.

L'information et l'éducation du public sur les aspects comportementaux en milieu naturel, la lutte contre les dégradations éventuelles du site ou encore la sécurité du public sur les sentiers de promenade figurent parmi les objectifs prioritaires des agents de l'ONF agissant dans le cadre de leur mission de police de l'environnement sur l'Espace naturel sensible de la Vallée en Barret.

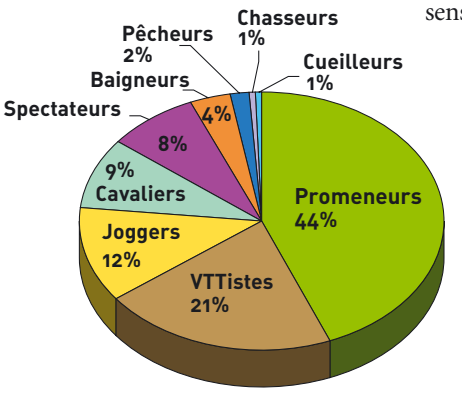

Estimation en pourcentage des différents types d'usagers du Grand Public sur le territoire de la vallée en Barret (obs. 2005)

En 2005, la surveillance de ce territoire s'est concentrée sur 23 journées, sur une période allant d'avril à octobre. Une surveillance riche d'enseignements.

Première satisfaction pour Marie-Thérèse Maucour, adjointe à l'environnement, à la lecture du rapport des agents ONF : « *Hormis la présence de détritus épars et de quelques dépôts plus conséquents du type dépôts verts, déchets de chantier ou ménagers, aucune décharge sauvage à proprement parler n'a été recensée* ».

Quant à la fréquentation sur l'année écoulée, elle est estimée entre 20 et 30 000 visiteurs, avec une moyenne par jour de 58 personnes en semaine et de 94 le week-end et jours fériés. « *On remarque plus particulièrement des pics de fréquentation en mai et septembre, d'un public composé à plus de 40 % de promeneurs. Mais les vététistes, les joggers, les cavaliers apprécient également beaucoup les lieux* », note Mme Maucour.

Enfin, pour ce qui est des infractions constatées, celles-ci « *concernent essentiellement la circulation ou le stationnement de véhicules motorisés, et ce malgré la pose récente de panneaux réglementaires* », constate encore l'élue.

A l'arrivée du printemps, un seul maître mot donc : le respect des lieux. Pour le plaisir de tous, les agents ONF sauront vous le rappeler !

Dernière minute...

Une conférence sur le développement des énergies renouvelables.
HESPUL est une association sans but lucratif créée en 1991, reconnue au niveau national dans le domaine de l'énergie photovoltaïque. Son objectif est la promotion des économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. L'association proposera une conférence sur ces thèmes le mercredi 10 mai, à 20h30 au Briscope. En savoir plus : 04 37 47 80 90 ou sur http://www.hespul.org

HESPUL
Energies renouvelables et efficacité énergétique

→ agenda intercommunal

• Chaponost
- Vendredi 7 avril, 20h30 : Lecture spectacle par la Compagnie Le Radiant – Bibliothèque de Chaponost
- Samedi 20 mai : Souffle d'art, le vent de la création – Salle des fêtes
- Samedi 20 mai, de 14h à 19h, et dimanche 21 mai, de 10h à 19h : Journées d'amitié aux Cartières
- Dimanche 11 juin, journée : Rando Photo
- Dimanche 18 juin, à 15h30 : Randonnée découverte de Chaponost
- Samedi 24 juin, à 21 h : Festival de l'Aqueduc

• Montagny
- Samedi 8 avril, dès 11h00 : Rallye des Vieilles Pierres (auto) organisé par le Cyclo club de Montagny
- Lundi 1er mai : Marché aux fleurs
- Mercredi 14 juin, à 15 h : Visite de la chapelle romane de Montagny
- Samedi 24 juin, de 14 h à 16h30 : Randonnée commentée par la Frapna sur les mares de la zone de biotope à Montagny

• Millery
- Lundi 1er et mardi 2 mai : Exposition sur la calligraphie organisée par la bibliothèque à l'Espace Rencontre
- Mercredi 7 juin, à 15 h : Visite de Millery
- Dimanche 11 juin, journée : Foire artisanale et de la création
- Samedi 17 juin, à 14 h : Randonnée équestre dans les vignes, visite de la cave de M. Boulieu et buffet du terroir, à Millery

• Vourles
- Du samedi 13 au lundi 22 mai : Salon Art et Lumière organisé par l'Association des artistes vourlois à Maison Forte (invité d'honneur : Anne-Marie Ruggeri)
- Samedi 20 mai à 15h : Concert instrumental organisé par la Clé musicale vourloise au théâtre de Vourles

Et aussi...

« Les rendez-vous découverte 2006 »
Votre Office de tourisme prépare un nouveau programme de visites guidées et de randonnées à partir d'avril et ce jusqu'à début août. Le programme est à votre disposition à l'Office de tourisme. N'hésitez pas à le demander !

www.cc-valleedugaron.fr/tourisme rubrique Actualités.

Pépinière d'entreprises

Un projet qui avance...

En parallèle à la création du Parc d'activités de Sacuny, le projet de pépinière d'entreprises continue de faire son chemin...

« Développer les emplois dans le Sud-Ouest Lyonnais passe notamment par la régénération du tissu économique local. A ce titre, le projet de pépinière d'entreprises sur la ZAC de Sacuny constituera un maillon important du dynamisme de notre territoire. Et un outil précieux au service des jeunes entrepreneurs du secteur. »

Ce constat de Paul Minssieux est largement partagé par les élus de la Communauté de communes.

Aussi, pour soutenir la création d'entreprises, ceux-ci ont lancé voilà plusieurs mois, une réflexion portant sur la mise en place d'une pépinière d'entreprises, un bâtiment proposant locaux d'activité (bureaux, ateliers) à des prix attractifs, services et accompagnement personnalisé aux jeunes créateurs d'entreprises pour les conseiller dans leurs premières années d'activité.

L'objectif vise à faire grandir des entreprises sur la pépinière pour qu'elles s'implantent ensuite et se développent sur le territoire. Pour cela, une assistance à la recherche de locaux ou de foncier économiques sera proposée aux entreprises pour préparer leur sortie de la pépinière.

Pour l'aider à élaborer ce projet, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon a commandé en 2005, une étude de faisabilité au Cabinet Interfaces, spécialisé sur cette thématique. Ce dernier a rendu ses conclusions en décembre. L'étude, cofinancée par l'Etat, la Région et la CCVG, a permis de définir le positionnement stratégique de la pépinière, ses modalités d'organisation et de fonctionnement, de dimensionner le bâtiment, d'évaluer son coût…

Les travaux d'aménagement vont bon train sur la ZAC de Sacuny qui accueillera la pépinière d'entreprises à l'horizon 2007.

Le projet entre maintenant dans sa phase de mise en œuvre, pour une ouverture de la pépinière à l'horizon 2007.

Pépinière d'entreprises / Parc d'activités de Sacuny : **renseignements CCVG au 04 72 31 78 72**

Concours intercommunal de fleurissement

Participez aux « Floralies du Garon »

« Les Floralies du Garon ». Tel est le nom choisi par les cinq communes de la Communauté de communes de la Vallée du Garon pour la prochaine fête consacrée aux fleurs et au fleurissement qui se tiendra le samedi 4 novembre à l'Espace Rencontre de Millery.

Une manifestation nouvelle formule qui, cette année encore, mettra à l'honneur les habitants qui participent à l'embellissement de leur commune par le fleurissement de leurs maisons, jardins et balcons. Un atout touristique pour nos communes bien sûr, mais également une amélioration du cadre de vie pour tous, au quotidien.

En partenariat avec les Amis des Fleurs de Millery, l'Office de tourisme intercommunal de la Vallée du Garon a ainsi voulu imaginer, autour de ce concours de fleurissement, une grande fête ouverte à tous qui proposera notamment le matin une bourse d'échange de végétaux. L'après-midi serait consacré à la remise des prix agrémentée d'animations diverses, conférences et expositions, sur le thème des fleurs.

Attention, les modalités d'inscription au concours ont changé : les personnes souhaitant participer devront venir s'inscrire à l'Office de tourisme avant fin juillet, avec deux photos numériques de leur fleurissement (l'OT restant à votre disposition pour venir prendre les photos si vous le souhaitez). La condition impérative est que le fleurissement soit visible de la rue.

« Les Floralies du Garon », **samedi 4 novembre à l'Espace Rencontre de Millery. Renseignements auprès de l'antenne de Brignais de l'OTIVG aux heures d'ouverture (du mercredi au vendredi de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h à 11 h) ou au 04 72 31 14 33.**

Un jeune Brignairot à Hirschberg

Passer par le service Europe pour trouver une adresse de famille d'accueil, dans le cadre d'un stage, dans l'une de nos communes jumelées, c'est un bon plan !

Pierre Richez, jeune Brignairot de 21 ans, s'est inscrit pour le semestre d'été 2006 dans une école d'ingénieurs à Offenburg, en Allemagne, situé à quelques encablures de Strasbourg. Sentant que son allemand méritait d'être amélioré, il s'est adressé au service Europe de la Mairie afin de trouver un stage d'un mois à Hirschberg. Grâce aux efforts de l'Association du jumelage et de la Mairie d' Hirschberg, une famille allemande a pu accueillir Pierre chez elle pour un mois. Par son intermédiaire, il a également trouvé un stage dans une PME de décoration d'intérieur. Pierre étant hébergé dans une famille qui apprécie la musique autant que lui, ce séjour a été bénéfique à tout point de vue.

Au mois de mai, ce sera au tour d'une autre jeune Brignairote, Marlène Yvars, de partir pour un stage de 6 semaines à Hirschberg.

Pierre Richez, un étudiant brignairot qui va de l'avant.

Visite de courtoisie de Paul Minssieux à Ponsacco

En 2004, Ponsacco a vu l'élection d'un nouveau Maire, Alessandro Cicarelli. L'un de ses premiers actes a été de rendre une visite de courtoisie à Michel Thiers, Maire à ce moment-là, au Conseil municipal de Brignais et au monde associatif afin de montrer son attachement au jumelage qui unit nos deux communes.

A son tour, Paul Minssieux, nouveau Maire de Brignais, a souhaité se rendre à Ponsacco afin d'y rencontrer son homologue italien et son équipe. Il a pu ainsi se présenter et rencontrer les principaux acteurs municipaux, associatifs, économiques et sportifs. Il les a assurés de sa volonté de soutenir toutes les actions pouvant rapprocher davantage nos habitants. La rencontre a été chaleureuse, et plusieurs projets pour 2006, notamment sportifs, ont été évoqués. L'accent a également été mis sur les échanges scolaires qu'il faudra encore développer.

Visites des maires de Hirschberg et de Niederau à Brignais

Les 18 et 19 février, à l'occasion du bal annuel de l'Association du jumelage Brignais/Hirschberg, le maire de Hirschberg, Werner Oeldorf et son homologue de Niederau, Manfred Schmidt, se sont rendus à Brignais afin de nourrir les relations du jumelage. Profitant de ce déplacement, Paul Minssieux, Maire, a organisé une réunion de travail sur le 20° anniversaire avec ses homologues. Leur venue à Brignais témoigne de l'attachement des Allemands à notre commune. Paul Minssieux très sensible à ces relations, compte bien les entretenir, à l'image de Michel Thiers son prédécesseur.

20ème anniversaire du jumelage : les associations mobilisées tout au long de l'année

L'année du 20ème anniversaire du jumelage entre Brignais et Hirschberg doit être l'occasion pour les différentes associations de resserrer les liens avec leurs homologues allemands.

Ainsi en 2006, les Hirschbergeois mais aussi les Ponsacchini participeront à différentes manifestations organisées par notre commune : semaine de la petite enfance en avril, tournoi de basket en mai, tournoi de foot junior en juin, ascension franco-allemande du Mont-blanc en juillet (Pour participer à cette action, renseignez-vous auprès de Madame Urban – Service Europe en mairie), accueil de dessinateurs allemands et italiens à la prochaine édition de la Bulle d'or, participation d'associations allemandes et italiennes au Téléthon de cette fin d'année… les projets ne manquent pas. Nous comptons sur la participation active des brignairots.

9 mai Journée de l'Europe

La Journée de l'Europe, cette année, est axée sur les scolaires. Les enfants dégusteront, sur le temps de midi, un déjeuner européen. Une façon de découvrir l'Europe autrement.

Isabelle Munier, directrice de la crèche. Son enthousiasme naturel rejaillit sur toute l'équipe.

Géraldine Dumont, éducatrice de jeunes enfants et Marie Dubet, psychomotricienne

24 heures avec la crèche

Lorsque vous poussez la porte de la crèche, l'aménagement et la décoration des lieux vous mettent tout de suite dans l'ambiance. Vous vous y sentez bien, vous savez d'emblée que les enfants sont accueillis ici dans la bonne humeur.

La crèche de Brignais est une structure familiale. Les assistantes maternelles sont employées par le CCAS. Elles accueillent les enfants à leur domicile, leur proposent un accueil chaleureux et personnalisé, de nombreuses activités d'éveil et de découvertes tout en respectant leurs rythmes et leurs besoins. Elles trouvent à la crèche un accompagnement et un suivi rassurant. Isabelle Munier est la directrice de la crèche depuis 2002. Elle en assure la gestion administrative, encadre l'équipe (30 personnes) et veille à la qualité de l'accueil par ses relations avec les familles. « *C'est ma priorité, je mets tout en œuvre pour que les enfants se sentent bien* ». Elle entretient des relations constantes avec les assistantes maternelles pour les accompagner dans leur mission. Elle intervient sur différents tableaux : pédagogie, sécurité, santé, diététique… et leur rend visite régulièrement afin de les aider au mieux dans leur pratique quotidienne (enfant en phase d'opposition marquée, problème de sommeil…). Isabelle Munier propose également aux assistantes maternelles des formations pour leur garantir un véritable professionnalisme. Elles sont ainsi plus compétentes dans les situations qu'elles sont amenées à rencontrer. Enfin, la directrice supervise les traitements médicaux et les soucis de santé des enfants pendant le temps de garde. Elle est épaulée par un médecin vacataire, Cécile Mathaud, qui effectue la visite d'admission et la formation paramédicale des assistantes. Mais revenons à l'animation de l'accueil collectif. Géraldine Dumont, éducatrice de jeunes enfants, et Marie Dubet*, psychomotricienne, sont en charge de cette mission. Les temps collectifs sont organisés sur 5 demi-journées, des groupes de 15 enfants s'y retrouvent une fois par semaine. Chaque demi-journée se déroule selon une trame précise que les enfants connaissent et apprécient. Accueil, jeux libres, mini-goûters, temps de regroupement avec activités manuelles ou éveil corporel puis un temps de relaxation. De février à juin, les « grands » (2 ans et demi à 3 ans) profitent d'un temps spécifique – la « crèch'école » – pour se familiariser avec leur futur environnement. Les activités y sont plus dirigées mais restent adaptées à chaque enfant. On est encore loin de l'école et les nombreux adultes présents (1 pour 4 enfants environ) préservent avant tout le respect du rythme de chacun. Maryse Guillien est un élément important de la crèche. En tant qu'agent de service, elle est responsable de l'entretien du matériel et les

Maryse Guillien, agent de service, a un contact régulier avec les familles.

Jacqueline Lanchon, secrétaire. Une femme de relations sur qui on peut compter.

locaux. Elle participe également à l'animation des groupes d'enfants. Présente à tous les temps collectifs, elle est une personne de référence car elle est bien connue de tous les parents et les enfants. Enfin, Jacqueline Lanchon est la secrétaire de la crèche. Présente 3 jours par semaine, elle gère le courrier, les dossiers des familles, la facturation et les encaissements, elle accueille les familles, en direct et au téléphone.

** Elle remplace Leatitia Thollet en congé maternité.*

Les assistantes maternelles réunies pour une formation aux premiers secours

Le carnaval...

... un temps fort partagé par le personnel, les parents et les enfants.

Sans oublier la kermesse en plein air, programmée cette année le 9 juin.

Forum des Métiers du Sud-Ouest Lyonnais

Photo : © Bruno Tachon

La Ville a participé, les 26 et 27 janvier derniers, au Complexe Paillat de Pierre-Bénite, à cette seconde édition du Forum des Métiers. Parmi d'autres professionnels venus à la rencontre des jeunes, Christine Delomier a présenté le métier de conseillère à l'emploi.

Remise de la « Deuxième fleur »

Photo : © Francis Mainard

Le 2 février, Jean-Jacques Queyranne, Président du Conseil régional, et Michel Raymond, Président du jury régional, ont remis officiellement une seconde fleur à Brignais au titre du Palmarès 2005 du Concours de fleurissement et de l'embellissement de Rhône-Alpes. Une belle distinction accueillie comme il se doit par Marie-Thérèse Maucour, adjointe à l'environnement et au développement durable, Stéphane Tremeau et Fabrice Roussel du service Espaces verts de la Ville.

Les bénévoles du « Portage de repas » reçus aux Arcades

4 278 repas en 305 jours d'activité ! Tel est le bilan positif des bénévoles du portage de repas en 2005. Un bel investissement de la part des 27 bénévoles de l'association qui méritaient bien cette petite réception conviviale organisée le jeudi 16 février dernier aux Arcades.

C'est ça Carnaval !

Le 9 février aux Arcades, le 14 dans les écoles, Monsieur Carnaval a une fois encore été célébré dans la bonne humeur cette année à Brignais !

Remise des clés au Centre social

Le 13 mars, Amélie Flutre et Jean-Jacques Bergeret, respectivement Présidente et Directeur du Centre social et socioculturel de Brignais, se sont vus remettre officiellement par Paul Minssieux, les clés de leurs nouveaux locaux, situés boulevard de Schweighouse, dans l'enceinte du Groupe scolaire Jean Moulin / André Lassagne. Un événement pour le Centre social qui entre là dans une nouvelle ère de son histoire (Lire également nos informations en page 11).

Si t'es sport, viens partager l'effort !

Vendredi 12 mai, la commission sports, loisirs, culture et jumelage invite les enfants des quatres écoles de Brignais et du collège à un tournoi ludique et amical.

La deuxième édition de la journée sportive inter-écoles s'annonce prometteuse ! Le Conseil municipal junior s'occupe d'ores et déjà de son organisation. Destinée aux enfants de CM1, CM2 et 6ème, elle a réuni, sur le Complexe Pierre Minssieux, près de 400 enfants l'année dernière. Au programme : un cross pour tous les participants suivi d'un tir au but, d'un basket, d'une pétanque sur cible et d'une course en sac. Des épreuves pour tester la dextérité de nos enfants. Chaque activité est encadrée par un responsable lui-même secondé par des encadrants (parents d'élèves, conseillers municipaux, animateurs…). Une fête joyeuse et familiale en perspective.

Top départ des enfants lors des épreuves de l'an dernier.

Appel à encadrants : vous voulez soutenir à l'organisation de nos jeunes conseillers ? Vous avez du temps ? Contactez Christophe Demosthénis – animateur du Conseil municipal junior – 04 72 31 84 00.

Sur le parcours de la santé

Rien de mieux que 10 minutes de gym par jour pour entretenir la santé. Nos conseillers juniors ont pensé à notre entraînement quotidien et planchent sur un parcours.

A ce jour, trois modules ont été commandés : triple barre, échelle verticale, suspension. Trois autres le seront lors de leur prochaine commission. L'objectif est de réaliser un parcours de 6/7 éléments. Les enfants sont actuellement en contact avec les services techniques pour définir le lieu de départ du parcours.

Un espace canin rue Jeanne Pariset

Les Conseillers municipaux juniors ont de la suite dans les idées… Après les affiches « Une ville propre sans crotte », les jeunes élus ont milité pour la création d'un espace canin. Celui-ci a vu le jour dernièrement rue Jeanne Pariset. Souhaitons que nos amis à quatre pattes et leurs maîtres ne mettrons pas longtemps à l'adopter !

Grand nettoyage de printemps pour le Garon !

Chaque année les Conseillers municipaux Junior se remontent les manches et chaque année le constat s'aggrave ! Le nombre de déchets déversés dans le Garon est toujours plus important malgré les signaux d'alarme.

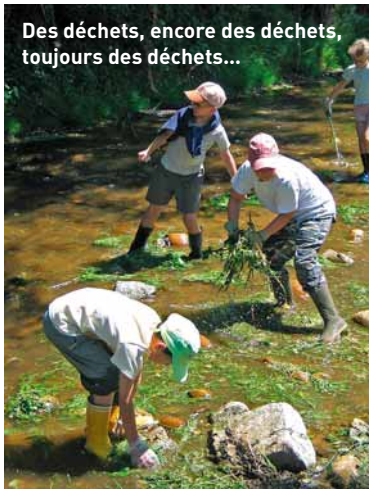

Des déchets, encore des déchets, toujours des déchets…

Le programme de cette édition vous invite à venir le 31 mai à 9 h 30 au Complexe Minssieux. A 10 heures, départ pour l'Auberge du Garon pour commencer la pêche aux bidons crevés, aux sacs poubelles éventrés, aux appareils ménagers abandonnés… On en trouve des tonnes. Sur le temps de midi, les conseillers junior proposent un pique-nique. L'après-midi, le groupe remontera en direction du stade des Pérouses puis terminera son périple par un goûter et quelques jeux. Pour réaliser une telle journée, le Conseil municipal junior est aidé par le technicien du Contrat de rivière et les services techniques de la Ville. Avec un tel programme, il ne reste plus qu'à vous inscrire.

Contact : Christophe Demosthénis – animateur du CMJ – 04 72 31 84 00.

2 nouveaux conseillers

Bienvenue à **Charlotte Oulerich** et **Juliette Bourgade** qui ont rejoint la commission Citoyenneté, sécurité, éducation, santé du Conseil municipal junior en cours d'année.

Office culturel de Brignais

Fin de saison vitaminée

Humour, humour musical, cirque équestre sous chapiteau et chanson pour enfants termineront en beauté une saison culturelle riche en tonus.

« *Imaginer c'est se souvenir* » a dit Pablo Picasso… Dans son nouveau spectacle, intitulé « Du Bonheur », Patrick Bosso aime se souvenir, se souvient bien et surtout raconte bien, à sa manière, chaleureuse, colorée, humaniste, pleine de drôlerie autant que d'émotion. Aujourd'hui, il est père ; sa fille a douze ans, le même âge que lui que quand il avait douze ans ! Incroyable ! Alors les souvenirs remontent…

Patrick Bosso, « Du Bonheur », [Humour], vendredi 21 avril à 20h30, au Briscope.

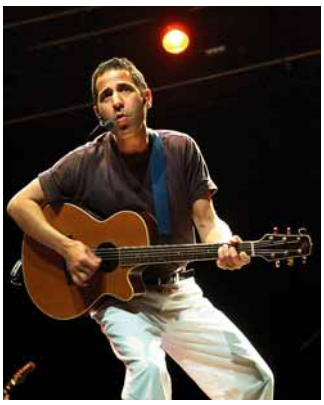

« Chansons colorées » de Bernard Tom Nardone sera peut-être l'album que les parents iront « chiper » le soir quand les enfants sont couchés, pour l'écouter tranquillement sur le canapé. Avec les nombreux styles abordés (rock, zouk, salsa, reggae…) les petites et les grandes oreilles seront ravies. Ca bouge, c'est rigolo et bien ficelé.

Bernard Tom Nardone, « Chansons colorées », [Série découverte Jeune public], mardi 16 mai à 19h30 au Briscope.

L'un est un transfuge du célèbre Quatuor, l'autre de l'Académie de Musique de Bucarest. Ces deux virtuoses réinventent le burlesque dans un combat singulier, archet contre clavier. Un spectacle à l'humour en queue-de-pie et col cassé, réglé au millimètre, où la musique devient un langage décodé et délirant à la portée de toutes les oreilles.

Duel, [Humour musical], samedi 20 mai à 20h30, au Briscope.

La Compagnie Pagnozoo puise sa force aux sources de l'art équestre et de ses nombreux voyages à travers les différents publics. Son dernier spectacle, « Terre d'Asile », est conçu comme un conte moderne où, de personnage en personnage, la vie se déballe telle une mallette remplie d'espoirs et de rêves. Sous le chapiteau dressé dans le parc de l'Hôtel de Ville, vous aurez l'impression d'être au cœur d'une tribu mi-homme, mi-cheval.

La Maison des Fous, Terre d'Asile, [Cirque équestre sous chapiteau], vendredi 2 juin à 20h30 et samedi 3 juin à 18h, Parc de l'Hôtel de Ville.

Renseignements et réservations au 04 78 05 31 13

Questions pour un champion – Club de Brignais

Rallye touristique et culturel

Convivialité et bonne humeur lors de la remise des prix en 2005

Devant le succès remporté par le rallye 2005, l'association renouvelle l'opération cette année. Date retenue, le samedi 20 mai.

Le parcours d'environ 50 km au départ de Brignais vous fera découvrir avec un œil neuf votre région.

Bien entendu, vous devrez répondre à un maximum de questions posées tout au long de cette promenade touristique. Perspicacité, curiosité, des jambes, une langue et quelques documentations devraient vous aider à résoudre les énigmes qui vous seront posées.

Le rallye se déroule dans la matinée (départ à 8h du Briscope), les participants se retrouvant vers 12h30 autour d'une bonne table. Le classement et la remise des prix s'effectueront au cours du repas. Tous les véhicules seront récompensés.

Vous êtes attendus nombreux pour cette journée conviviale et intéressante.

Rallye touristique et culturel, samedi 20 mai. Inscriptions auprès de Gabrielle Degano au 04 78 05 34 90 ou au 06 11 46 71 21 ou par courriel : gabrielle.degano@free.fr

Lire et faire lire

Transmettre le plaisir de la lecture

L'association « Lire et faire lire dans le Rhône » recrute des retraités bénévoles (ou à partir de 50 ans) pour lire des histoires et des contes aux enfants de grande section de maternelle, CP, CE1, CE2 et cela dans un cadre chaleureux et intergénérationnel propice aux échanges et à la créativité.

Si vous pouvez consacrer une à deux heures par semaine aux enfants qui ont besoin de vous, rejoignez les 250 bénévoles de l'association.

Mme Debeuckeleare, référente sur Brignais, M. Kaermann, président départemental de l'association, et Mmes Largeron et Perret, premières bénévoles brignairotes.

Association Lire et faire lire – Mme Debeuckeleare, référent pour Brignais. Tél. permanence : mardi et jeudi, de 14h30 à 17h au 04 78 69 15 13.

Amicale des Donneurs de Sang
Un geste qui sauve !

Le don du sang est indispensable et irremplaçable. Aucun produit ne peut se substituer au sang humain pour les hémophiles et les grands brûlés (plasma et médicaments dérivés du sang), les leucémies (lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, plaquettes et globules rouges) ou encore après un grave accident ou une opération nécessitant une transfusion de globules rouges.

Pour un don du sang, il faut être en bonne santé, âgé de 18 à 65 ans révolus pour un don de sang total (pas de premier don après 60 ans). Aucune contamination n'est possible pour le donneur, le matériel de prélèvement étant à usage unique.

Chaque don est précédé d'un entretien médical confidentiel ce qui permet au médecin de s'assurer que le donneur ne prend aucun risque et n'en fait prendre aucun au receveur.

Prochaines collectes à Brignais (FRPA Les Arcades) :
les 10 juillet et 21 août de 9h à 12h30, le 20 novembre de 9h à 12h30 et de 16h à 19h.
A Noter : Après-midi Pétanque au profit de l'Amicale des donneurs de sang, le samedi 22 avril, à 14h, sur les terrains de l'ASB, bd des Sports.
Renseignements auprès de R. Piegay au 04 78 05 07 84.

Association des ACPG/CATM et Autres Conflits
Mémoire combattante 2006

Chaque mois de novembre, le président de la République réunit le Haut Conseil de la Mémoire Combattante pour définir le programme commémoratif de l'année suivante.

Ces commémorations prennent tout leur intérêt pour que Mémoire et Civisme aient un sens pour les jeunes générations. Elles permettent de les rapprocher à l'occasion de cérémonies patriotiques et elles sont également le meilleur moyen d'apprendre à ne pas oublier pour servir la Paix.

La Tombe du Fils, Illustration n° 3755 du samedi 20 février 1915.

Extrait de ce programme :

Les batailles de Verdun et de la Somme, le procès de Nuremberg et les "opérations extérieures" seront les points forts de ce programme commémoratif pour l'année 2006.

Les cérémonies en hommage aux soldats morts au cours des combats de l'année 1916 seront placées sous le signe de la Mémoire Partagée. Des cérémonies dans les cimetières du Commonwealth situés dans la Somme rappelleront aux Français le rôle joué par les Alliés durant la bataille de la Somme. En juin, à l'occasion des cérémonies commémoratives de la bataille de Verdun qui seront présidées par le Président de la République, un monument aux soldats musulmans "Morts pour la France" au cours de la première Guerre Mondiale sera inauguré à proximité du carré musulman de la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont. Le Haut Conseil a également décidé de faire du 18 juin une "journée nationale"

Enfin en octobre, une première rencontre internationale de la mémoire partagée aura lieu à Paris. Elle réunira des représentants des pays avec lesquels ont été signés, depuis 2002, des accords de mémoire partagée mais aussi des pays avec lesquels de tels accords pourraient être signés, afin d'échanger sur des actions menées dans le domaine de la mémoire ainsi que ceux de la réparation et de la reconnaissance.

A ce programme commémoratif établi par le Haut Conseil s'ajoutent les cérémonies traditionnelles organisées chaque année.

(Source : Les Chemins de la Mémoire n° 157 – janvier 2006)

L'association des Anciens combattants, Prisonniers de guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et autres conflits de Brignais reprendra l'esprit de ce programme commémoratif avec patriotisme et recueillement pour organiser, avec le concours de la municipalité, les cérémonies habituelles qui auront lieu les 30 avril, 8 mai, 18 juin, 3 septembre, 11 novembre et 5 décembre 2006.

→ dépêches

Espérance et Vaillantes - Tennis de table

« Challenge Lecuyer », coupes nationales FSCF par équipes, les 3 et 4 juin au Bri'sports. Près de 15 régions ont déjà répondu à ce challenge. Pour cette occasion, les amateurs de la petite balle en celluloïd feront coup double : assister à une belle compétition de haut niveau et fêter les 50 ans du tennis de table à Brignais. Rens. : J. Viret au 04 78 05 40 36.

AVB - Section Grand Prix

Sous l'égide de la Fédération française des véhicules d'époque, l'association organisera le dimanche 18 juin, une nouvelle randonnée touristique réservée aux automobiles et motos d'avant 1940. Le départ sera donné à 9h à Brignais, du Parc de l'Hôtel de Ville. Après un passage par Saint Martin en Haut, le convoi de belles anciennes arrivera à Charly vers 12h30. Renseignements : P. Rochebloine au 04 78 05 16 93 ou G. Krafft au 04 78 46 15 50.

AAPPMA – Vallée du Garon

Ouverture de la pêche à la truite du 11 mars au 10 septembre, les lundi, mercredi, samedi et dimanche uniquement (6 prises par jour autorisées). La pêche aux vairons est interdite jusqu'au 1er juillet. Brochets et sandres : ouverture du 13 mai au 31 décembre. Cartes de pêche disponibles chez Aquapêche à Saint-Genis-Laval et chez Animaux Service à Brindas. Gardes pêche : P. Bergia 06 12 20 60 65 ou P. Bronzetti 06 14 39 05 83. A noter : Challenge Diego Nunez, dimanche 30 avril, 13h, parking Pont de l'Auberge. Rens. : René Moreno 04 75 02 71 41.

Association Familiale

Depuis 10 ans, le Harock'dance Club propose des cours de danses (rock, salsa, tango argentin, danses de salon...) dispensés au groupe scolaire J. Moulin / A. Lassagne. Pour fêter ce 10ème anniversaire, l'association organise un grand bal le samedi 8 avril, à 20h30, au Briscope. Réservez vos places (adultes : 11 € ; étudiants : 10 € ; gratuit pour les moins de 12 ans). A noter également que le Marché de la création se tiendra le dimanche 21 mai, de 10h à 18h, au Complexe Minssieux. Cette manifestation est ouverte à tous, mais comme l'an passé, il n'y aura que 60 places pour les exposants... Pour ces deux manifestations, renseignements et réservations : M. Nickert au 04 72 49 92 04 ou 06 87 26 56 13.

Gymnastique Volontaire

L'association organise une randonnée dans le secteur d'Yzeron le dimanche 14 mai (reporté le 25 juin en cas de pluie). Tous les adhérents, conjoints, enfants et amis sont attendus. Deux circuits de 8 à 10 km seront proposés avec possibilité de participer soit à la randonnée du matin, soit à celle de l'après midi, soit aux deux. Un pique-nique permettra aux marcheurs de reprendre des forces et de retrouver dans la bonne humeur tous ceux qui rejoindront le groupe au repas. Renseignements : Alain Campion au 04 78 05 09 30

Société protectrice des animaux

Afin de renforcer son équipe sur le secteur, l'association recrute des bénévoles pour effectuer des enquêtes de terrain, assurer le suivi des animaux adoptés ou, ponctuellement, aider au refuge lors de journées d'adoptions... Si vous avez du temps à consacrer aux animaux, contactez le 01 43 80 88 26.

Trèfle à Quatre Feuilles

Ateliers d'écriture adultes et adolescents, les 22 avril, 13 mai et 24 juin. Formation à la communication facilitée, stage de perfectionnement, les 10 et 11 juin. Cette formation s'adresse aux parents de personnes mutiques ou s'exprimant difficilement, aux professionnels de l'enseignement spécialisé, du domaine médical, para-médical ou thérapeutique. Rens. 04 72 31 04 47.

→ Avril

4 au 7 avril
Semaine de la Petite Enfance
Ville de Brignais

7 avril
Repas annuel de l'association — 19h30
Gymnastique volontaire → Restaurant la Cantarelle
Les Tit'nassel — 20h30
Chanson nouvelle scène - OCB
→ **Le Briscope**

8 avril
Bal du 10ème anniversaire — 20h30
Harock'danse Club – Association familiale de Brignais
→ Briscope
Concert : Carmina Burana — 20h30
Orchestres et chœurs
AMB Harmonie Municipale et Ensemble vocal
Le Tourdion - Direction : J.P. Prajoux
→ Complexe P. Minssieux

9 avril — 10h
Randonnée pédestre au Bois d'Oingt
Copisol

Du 10 au 22 avril
Exposition artisanale « à la découverte de l'ASIE »
Médiathèque → Briscope

11 avril — 19h30
Le bal de l'univers
Théâtre d'objets - OCB → Briscope

13 avril — 14h
Conférence sur le Nil
Université Tous Ages → Briscope

17 avril — 13h30
Challenge CAZE
Concours Boules Lyonnaises - 32 doublettes 3e et 4e divisions
Amicale laïque Boules Lyonnaises
→ Stade rue P. Bovier Lapierre

18 avril — 20h30
Café-théâtre
La Comme Ell'Dit → Briscope

19 avril — 14h
Thé dansant
Club de la Bonne Humeur → Briscope

21 avril — 20h30
Patrick Bosso dans « du Bonheur »
Humour - OCB → Briscope

22 avril — 14h
Après midi pétanque
Amicale des donneurs de sang → Terrain ASB
Ateliers d'écriture — De 14h à 16h
pour adolescents et adultes – Association Trèfle à Quatre Feuilles → Ecole J. Cartier
Repas dansant — 20h30
Association Franco-Portugaise → Complexe P. Minssieux

27 avril — 12h
Repas des Seniors
CCAS de Brignais → Complexe P. Minssieux

30 avril
Journée des déportés — 11h
ACPG/CATM et association des déportés → Monument aux Morts
Challenge Diego Munez — 13h
AAPPMA Vallée du Garon et Affluents → Auberge du Garon

→ Mai

7 mai — 10h
Fête de Fatima
Association Franco Portugaise → Complexe P. Minssieux

8 mai — 11h
Signature de l'armistice de 1945
Association ACPG/CATM/FNACA → Place Gamboni

10 mai — 14h
Thé dansant
Club de la Bonne Humeur → Briscope

11 mai — 14h
Conférence sur le Nil
Université Tous Ages → Briscope

12 mai — 18h30
Concours boules lyonnaises
Challenges Poussereau/Cinquin - 16 doublettes
Amicale laïque Boules Lyonnaises
→ Stade rue P. Bovier Lapierre

13 mai
Foire de Printemps — 9h à 20h
Brignais Commerces
Ateliers d'écriture — 14h à 16h
pour adolescents et adultes – association Trèfle à Quatre Feuilles → Ecole J. Cartier
Après midi détente + dîner — 14h
ASB → Complexe P. Minssieux

14 mai
Randonnées et pique-nique
dans le secteur d'Yzeron - gymnastique volontaire
(reporté le 25 juin en cas de pluie)

16 mai — 19h30
Bernard Tom Nardone
chanson dès 6 ans – OCB
→ Briscope

19 mai — à partir de 16h30
Kermesse de l'école ST Clair
→ Ecole Saint Clair, avenue de Verdun

20 mai
Duel — 20h30
Humour musical - OCB → Briscope
2ème rallye culturel et touristique — 8h
« Questions pour un champion » - Club de Brignais
→ Briscope

21 mai
Marché de la création — de 10h à 18h
Association familiale → Complexe P. Minssieux
Concert « 2 trompettes et Orgue » — 17h
Association des Amis de l'Orgue → Eglise Saint Clair

Publicités, annonces et propositions d'articles :
Contactez le Service information et communication au 04 78 05 62 15

→ Juin

2 et 3 juin — 20h30 et 18h
La maison des Fous, terre d'asile
Cirque équestre – OCB → Briscope

3 juin — de 8h à 18h
Tournoi de football
ASB football → Complexe P. Minssieux

3 et 4 juin
Coupes nationales de tennis de table « challenge Lecuyer »
Espérance et Vaillante tennis de table → Briscope

7 juin — 14h
Thé dansant
Club de la Bonne Humeur → Briscope

10 juin et 11 juin — 10h
Tournoi
ASB basket → Complexe P. Minssieux

11 juin
Défilé des classes en 6 et banquet

Après les « 5 », place aux « 6 » !

17 juin — 10h
Festival folklorique
Association franco-portugaise
→ Complexe P. Minssieux

17 Juin
Pérouses en Fête — 15h
Les Jardins Brignairots, Miroir aux Cultures, Un Vent de Liberté avec le soutien de la Ville de Brignais
→ Les Pérouses
Gala de danse — 20h
Amicale Laïque → Briscope

18 juin
Grand prix de Lyon Automobile — 9h
Voitures avant 1940 – AVB Section Grand Prix
→ Parc de l'Hôtel de Ville
Gala de danse — 17h
Espérance et Vaillantes → Briscope

24 juin — 9h45 à 11h45
Ateliers d'écriture
pour adolescents et adultes
Association Trèfle à Quatre Feuilles → Ecole J. Cartier

→ Juillet

2 juillet — 20h
Gala de danse
Association familiale → Briscope

Ces dates sont données à titre indicatif. Merci de vous renseigner auprès de l'organisateur cité pour vérification.

Hôtel de ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51
Email : mairie@brignais.com
Site internet : http://www.brignais.com

Accueil du public : lundi de 10h à 11h45 et de 13h à 16h45

Mardi, mercredi de 8h à 11h45 et de 13h à 16h45

Jeudi, journée continue de 8h à 18h

Vendredi de 8h à 11h45 et de 13h à 15h45

Samedi de 8h à 11h45 (service affaires générales et Etat civil uniquement)

Le Maire

Paul MINSSIEUX : Maire de Brignais.
Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 03
Email : maire@mairie-brignais.fr

Adjoints au Maire

Cécile van den BROECK : 1re Adjointe déléguée aux affaires sociales, à la jeunesse et à l'emploi. Perm. mardi matin (8h/10h30) ou sur RDV au secrétariat du CCAS au 04 78 05 62 28
Email : c.vandenbroeck@mairie-brignais.fr

Jean-Louis IMBERT : Adjoint délégué aux finances et au sport. Perm. samedi (9h/11h) ou sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 03
Email : j.louisimbert@mairie-brignais.fr

Marie-Thérèse MAUCOUR : Adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable. Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 03

André FAVRE : Adjoint délégué aux ressources humaines et à l'administration générale. Perm. lundi matin et jeudi matin (8h/12h) ou sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 03
Email : andrefavre@mairie-brignais.fr

Dominique VIRET : Adjoint délégué aux travaux, aux infrastructures et aux réseaux. Sur RDV mercredi de 18h30 à 19h30 au Secrétariat des Services Techniques : 04 78 05 62 09
Email : dominiqueviret@mairie-brignais.fr

Gilles DESFORGES : Adjoint délégué à la vie associative. Perm. le samedi matin ou sur RDV au Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 03
Email : gillesdesforges@mairie-brignais.fr.

Martine RIBEYRE : Adjointe déléguée à l'information et à la communication. Sur RDV au secrétariat du service Information communication au 04 78 05 62 15
Email : martineribeyre@mairie-brignais.fr

Thierry LOUIS : Adjoint délégué à l'urbanisme et au commerce. Sur RDV : Secrétariat du Service Urbanisme : 04 78 05 62 18
Email : thierrylouis@mairie-brignais.fr

Sylvie GUINET : Adjointe déléguée à l'éducation. RDV pour l'éducation : Secrétariat Général Adjoint au 04 78 05 62 07
Email : sylvieguinet@mairie-brignais.fr

Conseillers municipaux

Marcel MASSON : Conseiller municipal délégué à l'intercommunalité et à la sécurité.

Jean-Paul CLOUZEAU : Conseiller municipal délégué au sport et aux transports.
Email : j.paulclouzeau@mairie-brignais.fr

Thérèse BERNARDINIS : Conseillère municipale déléguée à la culture et aux jumelages.
Email : theresebernardinis@mairie-brignais.fr

Serge BERARD : Conseiller municipal délégué à l'emploi.
Email : sergeberard@mairie-brignais.fr

Guy BOISSERIN : Conseiller municipal délégué aux relations économiques.
Email : guyboisserin@mairie-brignais.fr

Michel THIERS : Conseiller municipal.
Email : michelthiers@mairie-brignais.fr

Marie-Claire DESSIRIER : Conseillère municipale.
Email : m.clairedessirier@mairie-brignais.fr

Christine BISCH : Conseillère municipale.
Email : christinebisch@mairie-brignais.fr

Jacqueline SAYER : Conseillère municipale.
Email : jacquelinesayer@mairie-brignais.fr

Guy BARRAL : Conseiller municipal.
Email : guybarral@mairie-brignais.fr

Pascale SUSSERET : Conseillère municipale.
Email : pascalesusseret@mairie-brignais.fr

Paul LAURENT : Conseiller municipal.
Email : paulaurent@mairie-brignais.fr

Marie-Dominique ROSSIGNOL : conseillère municipale.
Email : m.dominiquerossignol@mairie-brignais.fr

Pascal GRILLON : Conseiller municipal.

Edwige ALGUACIL : Conseillère municipale.
Email : edwigealguacil@mairie-brignais.fr

Radhouane ZAYANI : Conseiller municipal.
Email : radhouanezayani@mairie-brignais.fr

Corynne FONTANA : Conseillère municipale.
Email : corynnefontana@mairie-brignais.fr

Pierre VIAL : Conseiller municipal.
Email : pierrevial@mairie-brignais.fr

Annie MIRALLES : Conseillère municipale.
Email : anniemiralles@mairie-brignais.fr

Christiane CONSTANT : Conseillère municipale.
Email : christianeconstant@mairie-brignais.fr

Jean-Luc ANTHOUARD : Conseiller municipal.
Email : jeanlucanthouard@mairie-brignais.fr

Ernesto FERNANDES : Conseiller municipal.
Email : ernestofernandes@mairie-brignais.fr

Odile MIRGUET : Conseillère municipale.
Email : odilemirguet@mairie-brignais.fr

Permanences en mairie ouvertures au public

Service urbanisme : ouverture au public les après-midi. Le matin uniquement sur RDV.
Tél. : 04 78 05 62 18

Service social/sécurité sociale : 1er, 3e et 4e mardi de chaque mois, de 8h30 à 11h30, sur rendez-vous. Tél. : 04 72 56 12 92

Contrôleur des impôts : 2e mardi du mois de 9h à 11h.

Conciliateur : 1er et 3e samedi du mois de 9h à 11h.

Caisse de retraite de la sécurité sociale : 2e et 4e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

CAFAL (Caf, Allocations familiales) : tous les lundis de 13h30 à 16h, sur rendez-vous. Mairie de Brignais, bureau des permanences Tél. : 04 78 05 62 28.

Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) : Regroupement de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles
2, rue des Vallières Maison Forte 69390 Vourles
Tél. : 04 72 31 78 72 - Fax : 04 72 31 78 96

Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères Rhône Isère (Sitom Rhône-Isère) : Maison de l'intercommunalité - 8, chemin des Tard Venus 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 90 72 - Fax : 04 72 31 90 70

Prochain numéro

Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra début juillet 2006.

Brignais magazine

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au service communication en appelant le numéro direct : 04 78 05 62 15

Point Brignais infos

22, rue du colonel Guillaud 69530 Brignais.

Office de tourisme intercommunal de la vallée du Garon - antenne de Brignais : Tél. : 04 72 31 14 33. mercredi, jeudi, vendredi de 15h à 18h et samedi de 9h à 11h.

Entente commerciale de Brignais : mardi de 8h30 à 12h et 14h à 17h, et jeudi et vendredi de 8h30 à 12h. Tél. 06 26 95 08 08

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières
Tél. : 04 72 31 17 31

Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Les samedis de 10h à 18h sans interruption.

Attention jours de fermeture hebdomadaire : les mardis et dimanches.

Le service de collecte des encombrants est réservé aux personnes âgées et invalides ou aux handicapés qui ne peuvent se rendre à la déchetterie.

Téléphonez au minimum 5 jours avant la date à la Direction Générale des services de la ville de Brignais au 04 78 05 62 08 pour prendre rendez-vous.

La collecte à domicile des encombrants est effectuée le 1er mardi des mois impairs.

Contact et urgences

Contact urgence :
Permanences de soins : 15 ou 04 78 05 13 02 (médecin de garde du lundi au vendredi de 19h à minuit ; samedi de 12h à minuit ; WE et jours fériés de 8h à minuit.)

Police : 17

Pompiers : 18 ou 112

Poste de police municipale : 28, rue Général de Gaulle Hôtel de ville : 04 78 05 62 34

N° Vert 0 800 69530

Centre anti-poison : Hôpital Edouard Herriot 5, place Arsonval 69003 Lyon - Tél. : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés : Hôpital Saint-Joseph et Saint-Luc. Tél. : 04 78 61 89 48

Pompes funèbres générales : 107, rue Jules Guesde 69230 Saint-Genis-Laval - Tél. : 04 72 39 16 17

Gendarmerie de Brignais : 20, rue du Presbytère
Tél. : 04 78 05 18 42

Brignais Magazine

VILLE DE BRIGNAIS

Édité par la Municipalité de Brignais
Directeur de la publication : Paul Minssieux
Responsable de la rédaction : Sophie Faura
Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio
Collaborateurs de la rédaction : Olivier Vouillon, Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Catherine Merland, Sylvie Giagnorio, Katrin Urban, Murielle Aimé, Marie Berger, Frédéric Margotta, CCVG, OTIVG
Photo de couverture : SIC.
Reportages photo : Service Information Communication, Forum, Pierre Rochebloine.
Maquette et réalisation : LaserColor (Brignais) Tél. 04 78 05 16 93
Impression : Imprimerie Brailly (St-Genis-Laval)
Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15
Dépôt légal : 2ème trimestre 2006 - ISSN : en cours
La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.

Cet espace est offert aux trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais.

En tant que directeur de la publication, Paul Minssieux rappelle que le droit d'expression reconnu par l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales doit s'inscrire dans le respect des lois régissant le droit de la presse et notamment l'honneur et la considération des personnes.

Ensemble pour Brignais [27 sièges]

Notre société n'a jamais autant créé de richesses et pourtant, elle n'a jamais autant créé d'inquiétude pour l'avenir, en particulier au sein de sa jeunesse. Le mal majeur qui la ronge, dont elle ne sait se défaire, est celui du chômage.

C'est un fait, le chômage discrimine, renforce les inégalités, déresponsabilise, met à mal la solidarité nationale, retarde l'intégration.

Réunissons les conditions du succès, parmi lesquelles la volonté collective est essentielle, et nous gagnerons la bataille du chômage qui affaiblit notre pays depuis trop longtemps.

Ce n'est pas en réduisant le temps de travail, en décourageant les employeurs par une réglementation trop lourde que nous réussirons. C'est en osant de nouvelles formes de contrats tout en restant vigilant sur la protection des salariés, en facilitant le développement des entreprises et en créant de la richesse.

La commune, dans ce combat national a son mot à dire. Nous nous attachons à agir pour les chômeurs de notre territoire. Il n'y a pas de petite ou de grande action dans ce domaine. Nous disposons d'un service emploi au Forum qui apporte des éléments d'accompagnement et d'orientation, des relations étroites avec les institutions et les associations

Nous devons aller encore plus loin en nous organisant mieux et en nous appuyant sur l'énergie de tous ceux qui sont prêts à s'impliquer et à agir pour l'emploi. Nous conduisons notre action au quotidien dans au moins trois domaines :

- Celui de l'insertion où nous agissons aux côtés de la mission locale qui accompagne les jeunes de moins de 26 ans, et pour le compte du Conseil général qui nous confie un certain nombre de dossiers de personnes allocataires du RMI. Nous intervenons également pour favoriser l'action d'organismes qui offrent du travail à des personnes en difficultés.
- Celui de l'accueil et de l'orientation des demandeurs d'emploi qui trouvent au sein du Forum une équipe et de l'information pour s'orienter au mieux vers les structures les plus adaptées à leur situation
- Enfin, la commune joue un rôle de coordination des différents acteurs qui agissent pour l'emploi, avec des institutions comme l'ANPE en passant par le monde associatif jusqu'aux entreprises elles-mêmes. C'est dans ce secteur que nous allons faire porter notre action encore plus intensément à l'avenir.

Le groupe majoritaire Ensemble pour Brignais.

Brignais pour tous [5 sièges]

Monsieur le Maire,

Bravo Paul Minssieux, vous voilà enfin Maire de votre ville natale. Rien de surprenant pour vous comme pour nous car vous semblez vous sentir légitimé dans ce rôle par votre appartenance à une descendance brignairote de génération en génération depuis 400 ans !

Mais pourquoi revendiquez-vous une telle identité ? Est-ce pour nous rassurer sur votre connaissance communale ou bien pour nous rappeler que seul un Brignairot de souche comme vous, a le droit d'administrer Brignais ? Nous avouons ne pas comprendre très bien l'importance de cette information ! Au fait qui gérait Brignais en 1600, époque de vos ancêtres ? Qu'exerçaient-ils comme activité et que vous ont-ils légué au cours de ces 400 ans, qui semble si important à vos yeux ? Des terres constructibles ? Vous au moins, pas comme nous, vous ne semblez pas être parti de rien dans la vie ?

Toujours est-il que pour nous, Brignairots de naissance, nous prenons conscience que nous n'avons connu que votre famille au pouvoir. En effet, Pierre votre oncle élu maire en 1942, a donné les clés à Michel élu maire en 1977 qui vous les redonne à vous Paul en 2006. Maire de « droit » en quelque sorte ! Coup classique en politique quel que soit le bord avant les élections futures pour vous faire connaître ! Mais quand même une vraie affaire de famille ce POUVOIR à Brignais chez les Minssieux et pour nous 64 ans d'une vraie cure de Pensée Unique !

Vous avez 2 ans pour gagner peut-être votre réélection mais pour nous, vous commencez mal ! Vous avez refusé aux conseillers municipaux une indemnité légale de 15 € par mois, une misère ! Moraliste, vous leur avez fait la leçon :

« Je vous rappelle que vous êtes des élus bénévoles de la République, pas des salariés pour 15 € par mois ! » Par contre sans aucune gêne et en totale contradiction avec votre leçon de morale, vous vous êtes attribué légalement sur nos deniers publics 1843 € mensuels.

En rentrant du conseil nous nous sommes dit que ce nouveau maire gérait notre commune comme son entreprise. Il y a ceux qui doivent servir sans être indemnisés et lui qui se rémunère car il se considère comme salarié de la République. A ne rien y comprendre !

Dans quelle nouvelle histoire du passé entre-t-on aujourd'hui pour le futur avec vous, Monsieur le maire ?

Des électrices et électeurs de Brignais pour Tous
(Classe 1942)

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics [1 siège]

Nous publions l'appel « Organisons-nous pour résister, défendre et reconquérir la laïcité », de maires du comité national pour la reconquête de la démocratie politique :

Les circulaires des préfets arrivent dans nos communes pour nous demander de financer les écoles privées situées hors territoire communal au nom de l'article 89 de la loi de décentralisation de 2004.

Les écoles privées nous demandent des sommes importantes alors que nous n'accordons pas les dérogations de secteur quand il reste des places dans nos écoles communales.

Dans le même temps, bien que nous ayons investi pour aménager nos écoles communales, l'article 86 de la même loi organise la mise en réseaux intercommunaux des écoles et la circulaire du 10 septembre 2004 (Villepin-Coppé) la fermeture de ceux ayant moins de 4 classes.

Entre 1981 et 2000 : 11 948 écoles communales ont été fermées et 5 833 communes ont perdu leur école communale.

Ainsi au même moment où l'État ferme nos classes et nos écoles publiques pour résorber le déficit public au nom du respect du pacte de stabilité du traité de Maastricht, on ordonne aux communes de financer les écoles privées.

C'est dans ce cadre que le conseil municipal de Sainte-Sabine sur Longève (72) en date du 16 janvier a délibéré à l'unanimité :

« Des écoles privées du Mans, qui accueillent des enfants dont les parents résident sur Saint Sabine, sollicitent une contribution financière de la commune, prévue par la loi du 13 août 2004 (…) le Conseil Municipal considérant :

• que la commune est dotée d'équipements suffisants pour accueillir des enfants,
• que par ailleurs les familles qui choisissent d'inscrire leurs enfants en école privée doivent en assumer financièrement le choix
• que de surcroît, si les collectivités participent financièrement aux frais de fonctionnement de ces écoles, elles prennent le risque d'une hémorragie vers le privé ;
• s'oppose à l'unanimité à la participation financière demandée par les écoles privées pour ces enfants de la commune scolarisés dans leur établissement ».

Nous approuvons cette délibération comme toutes celles qui vont dans ce sens.

Nous appelons nos collègues à participer avec nous à la convention nationale pour la reconquête de la démocratie qui se tiendra les 27 et 28 mai à Paris :

• pour l'abrogation de la loi de 2004 et en particulier des articles 86 et 89
• pour la reconquête de la laïcité : « fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée »
• pour la réouverture de nos classes et écoles publiques
• pour la rupture avec l'Union européenne. "

La commune de Brignais lors d'un prochain conseil municipal aura à se prononcer sur cette question. Notre association propose qu'une délibération allant dans le même sens y soit adoptée.

Pour la liste « pour la Défense de la Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services Publics »
Odile Mirguet, Conseillère municipale.

Du travail aux loisirs :

Vêtements et chaussures de marque

CATERPILLAR
SNICKERS
AIGLE
JEEP
COVERGUARD
LE CEDRE
BAUDOU
PARADE
DIADORA
LEMAITRE
REGATTA...

unimate S.A.

Z.I. NORD
18 CHEMIN DES AIGAIS
BRIGNAIS
04 78 05 18 66

Ouvert à tous

Vous cherchez des entreprises pour vos travaux ?...

...ILLICO les a trouvées pour vous !

NOUVEAU à Brignais

TOUSTRAVAUXHABITAT www.illico-travaux.com

FACILITÉ
RAPIDITÉ
CHOIX
QUALITÉ
SÉCURITÉ

Stéphane GOUTTERATEL
127, rue du Général De Gaulle
69530 Brignais
Fix/Fax : 04 72 53 05 59
Ptb : 06 07 79 60 21
goutteratel@illico-travaux.com

APPEL GRATUIT 08 0580 0580*
*Appel gratuit d'un poste fixe

illiCO travaux

N°1 du Courtage en Travaux

plantes à massif

VillaVerde

Service communication SYSTEME V - Saint-Avold - 03/2006

JARDINERIE • ANIMALERIE • DÉCORATION

Grassot S.A.S.

211 bis, rue Général de Gaulle BRIGNAIS

Jardinerie : 04 72 31 08 13 - Animalerie : 04 72 31 07 49

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Samedi de 9h à 19h non stop
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30